

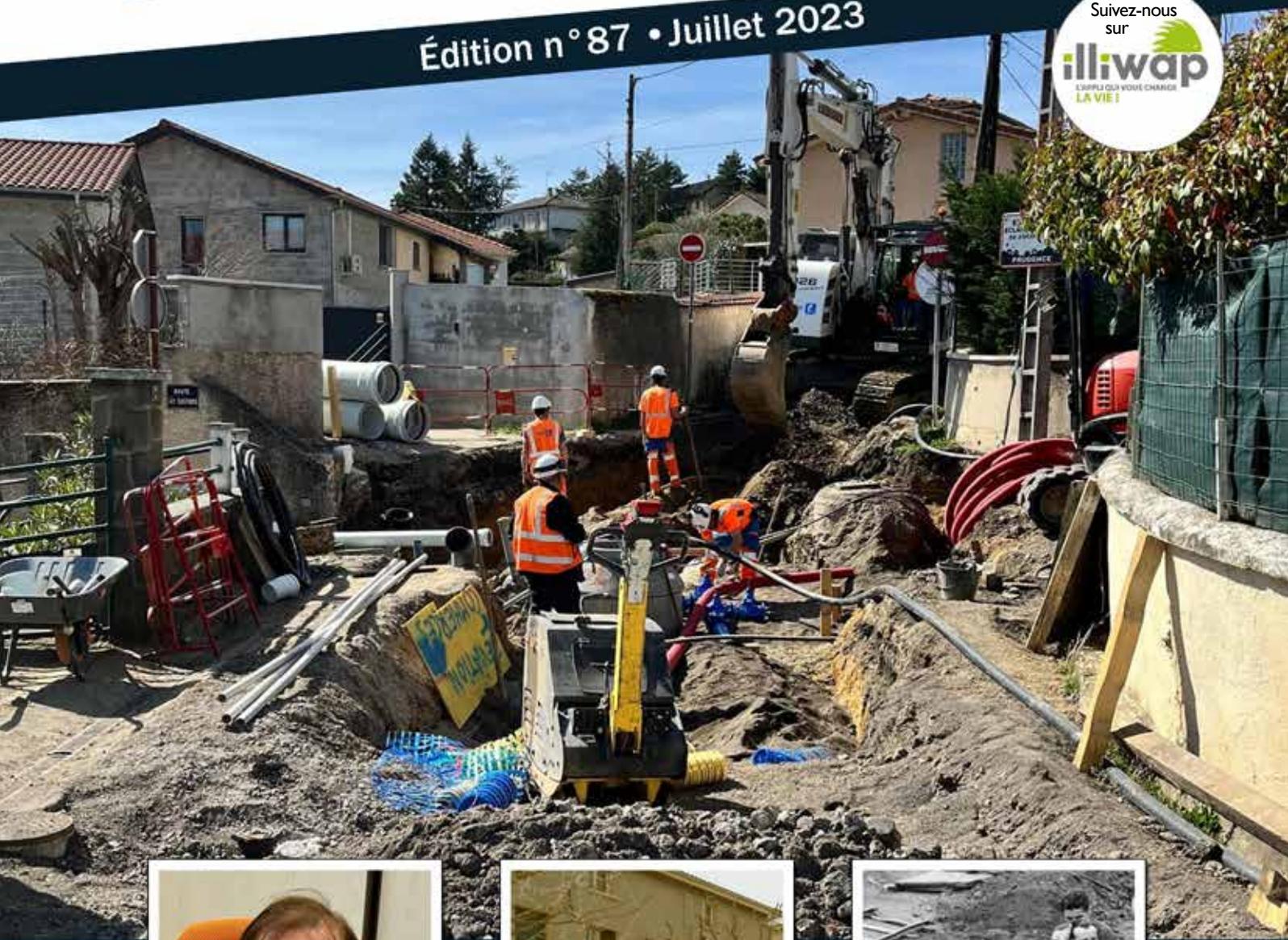
Saint'Jo Info



Commune de
Saint-Joseph

Édition n° 87 • Juillet 2023

Suivez-nous
sur



Vie municipale

Une nouvelle collaboratrice
en mairie



Cadre de vie

Choisir un nom
pour notre école



Page d'histoire

La cité
des Castors





ostiaimmobilier.fr

Espace Sardon
45 Chemin de Pompey
42800 GENILAC
A 47 sortie n°12

Avis de valeur offert
dans le cadre d'une vente

Vous souhaitez acheter ou vendre un bien immobilier
sur la Vallée du Gier ? Contactez-nous au 04 77 52 88 80

HO₂

RICHARD Bertrand
06 18 30 56 06

Entretiens et
aménagements
paysagers

CREDIT
D'IMPOTS
50%

4 hameau de la Bourdinière - 42800 St Martin La Plaine
mail : h2opaysages@gmail.com



DESIGN D'ESPACE



Denis Capitan • 06 82 65 94 60 • www.cap-d.fr

OUVERT DIMANCHE : 8H - 12H

FROMAGE A LA COUPE



BOUCHERIE PANEL

Charcuterie ~ Traiteur

Mathieu & Eric

8 Place de l'Eglise 42800 Saint Martin la Plaine

04 77 39 10 62

afx
plomberie
zinguerie
chauffage

" Petite entreprise familiale, réactive et polyvalente "

PASSAGE CAMÉRA - RECHERCHE DE FUITE SUR PEHD
SOUDURE PEHD - CAROTTAGE - SANITAIRE
CHAUFFAGE AU GAZ - GRANULÉS - PAC

3 lot Grange Blanche - 42800 Saint Joseph
06 73 53 71 70 - afxplomberie.berthon@gmail.com

CONFIANCE OBSÈQUES
À VOTRE SERVICE, À VOTRE ÉCOUTE

7 JOURS SUR 7 - 24 HEURES SUR 24

Votre boutique

Chambre funéraire

8 rue Waldeck Rousseau
42 800 RIVE DE GIER
04 77 75 46 46

La Madeleine
69 440 ST MAURICE SUR DARGOIRE
04 77 75 46 46

www.confianceobseques.fr



Élodie Juban
Avocate au Barreau de Saint-Etienne

www.elodie-juban-avocat.fr

Cabinet Saint-Étienne
7, Rue Galle
42000 Saint-Étienne

Cabinet Saint-Martin-La-Plaine
1, Place Grenette
42800 Saint-Martin-La-Plaine

Téléphone : 04 82 82 62 50

E-mail : me.juban@gmail.com

Sommaire

Page 4 Vie municipale

- P. 4 - Le mot du maire
- P. 5 - Votre taxe foncière
- P. 6 - Budget communal 2023
- P. 7 - Nouvelle collaboratrice municipale
- P. 7 - Hommage à Bernard DEPLAUDE
- P. 8 - Hommage à André CORON
- P. 9 - La photo insolite

Page 10 Évènements

- P. 10 - Travaux
- P. 10 - Rhino Jazz
- P. 11 - Commémoration du 19 mars 1962
- P. 11 - Commémoration du 8 mars 1945
- P. 12 - L'artiste BRUSS

Page 14 Vivre ensemble

- P. 14 - Les animations du CCAS
- P. 15 - Participation citoyenne
- P. 15 - Dégradations au stade

Page 16 Place aux enfants

- P. 16 - Les activités du périscolaire
- P. 16 - Visite au parc zoologique
- P. 17 - Classe de CM2
- P. 18 - Lutte anti-gaspillage à la cantine
- P. 19 - Classe découverte en Auvergne
- P. 19 - Une enfance dans les années 1940

Page 22 Cadre de vie

- P. 22 - Le chantier des Castors
- P. 22 - Un nouveau panneau communal
- P. 23 - Un nom pour notre école

Page 26 Vie associative

- P. 26 - Le Sou des Écoles
- P. 27 - Les croqueurs de pommes du Jarez
- P. 28 - Cousettes et Causettes
- P. 29 - FC Saint Joseph - Saint Martin
- P. 30 - Le cercle culturel
- P. 31 - La mine d'or de Bissieux
- P. 32 - Les 87 Revanchards
- P. 33 - Tennis Club Saint Joseph
- P. 33 - La Boule Loisir
- P. 34 - Bouchons d'amour
- P. 34 - Don du sang
- P. 35 - SaintJoRando
- P. 35 - Les oubliés de l'A47

Page 36 Intercommunalité

- P. 36 - Médiathèque
- P. 37 - SIVOM
- P. 37 - Centre nautique

Page 38 Vie économique

- P. 38 - La Bella Piazza
- P. 39 - LAK Paysages

Page 39 État civil

Page 40 Pratique

Page 41 Une page d'histoire

- P. 41 - La cité des Castors

Nous vous invitons à consulter les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site internet de la commune : www.commune-saint-joseph.fr

Retrouvez également sur le site de la mairie, l'agenda des principales manifestations, événements, réunions, etc... ainsi que sur l'application illiwap

Saint'Jo Info
Commune de Saint-Joseph

Saint'Jo Info • Edition # 87 • Juillet 2023

Directeur de la publication : Fabrice DUCRET
Commission communication : Pamela BONNAND, Yohan BONNAND, Antoine CHOUVION, Joseph COLOMB, Sandrine COMTET, Jean CORON, Baptiste FONTAINE, Mehdi GALLARDO, Christelle LAMY-QUIQUE, Damien LEBRE, Justine RHEAUME

Dépôt légal : n° 428 191 188

Mise en page & Impression : BAYACOM
www.bayacom.com • 06 12 49 09 14
4 rue de la Transmilière • 42800 Saint-Martin-la-Plaine

Crédits photos : Commune de Saint-Joseph

Couverture :

Photo © Fabrice DUCRET : Travaux en cours aux Castors

Le mot du maire

Bonjour à toutes et tous, c'est un plaisir pour moi de vous retrouver à travers ces mots et de partager avec vous l'actualité de notre commune.

Nous voici en été, le temps des vacances pour la plupart d'entre vous et du repos après une première partie d'année mouvementée. Le temps de faire une pause dans un monde qui va vite, parfois trop vite, et qui occasionne bien des interrogations.

Permettez-moi de prendre un instant dans le cadre d'un sujet qui nous touche tous et qui je le souhaite sera au cœur de vos priorités durant tout l'été et plus largement dans vos habitudes quotidiennes. Notre EAU. Ce bien commun d'une richesse rare et précieuse à la fois, devenu d'utilité publique. Comment ne pas constater la nécessité de préserver cette ressource vitale ? Comment ne pas changer profondément nos utilisations et consommations ? Je sais pouvoir compter sur vous pour prendre en compte cette thématique nouvelle et fragile à la fois, nous amener à agir ensemble pour garantir la pérennité de cette ressource universelle. Je vous remercie pour votre aide dans ce défi mondial.

Notre commune est en perpétuel mouvement. Des travaux très importants sont en cours et ils matérialisent la mise en action des projets animés par notre équipe municipale.

La zone résidentielle des Castors fait peau neuve. Attendu depuis très longtemps, les travaux de rénovations des réseaux, voirie, aménagement sont en cours et apporteront un confort de vie à chaque habitant. L'action a laissé place à la réflexion et aux différentes études techniques. Les opérations avancent bien. Ce chantier d'une rare complexité se déroule très bien. Je souhaite comme je le fais dans chaque numéro, adresser mes remerciements à l'ensemble des sociétés, ouvriers, techniciens, conducteurs de travaux, engagés dans ce défi urbain, également remercier les élus qui assurent un suivi rigoureux du déroulement des opérations autour des réunions quotidiennes.



Votre maire,
Fabrice DUCRET

Cette année, depuis le mois de Juin, c'est un second projet d'envergure qui débute également. La rénovation et la transformation de notre salle de sport et accueil périscolaire sera sans nul doute une avancée pour notre commune. Rénovation énergétique, transformation de la surface de sport et des vestiaires, agrandissement du service périscolaire avec une accessibilité repensée et garantie pour tous. Notre FARAVELLE est un lieu de rencontres, d'échanges et de dépassements sportifs. Ce bâtiment a été construit en 1993. L'opportunité nous a été donnée de lui apporter cette rénovation nécessaire en lien avec les défis énergétiques. C'est autour d'un travail municipal de qualité, avec sans cesse à l'esprit le bien commun, que ce projet a été pensé, voulu et qu'il sera réalisé. C'est un formidable rayonnement pour notre commune, pour notre territoire.

Dans la continuité de nos échanges quotidiens et d'une écoute active qui est pour moi gage d'une action municipale menée en adéquation avec nos besoins, vos besoins, notre école se verra embellie comme chaque année avec la rénovation d'une classe. Mais cette année, nous irons plus loin avec la rénovation des toilettes extérieures dans la cour afin de garantir plus de confort, plus d'intimité, plus de fonctionnalité pour notre jeunesse.

Depuis le 30 juin dernier, nos services techniques sont de retour sur notre sol. Nous sommes heureux de les accueillir et nous leur garantirons la

meilleure écoute afin de construire ensemble notre nouveau projet axé sur une proximité assumée.

Nos services municipaux assurent quotidiennement des prestations de qualité. N'oublions pas l'importance de l'accueil, de l'écoute et de la prise en compte des attentes de chacun. Je souhaite leur témoigner tout mon respect. Services administratifs et dorénavant, services techniques marchent main dans la main pour vous rendre plus facile, un quotidien parfois semé d'embûches.

Je vous souhaite le meilleur, prenez soin de vous, de vos proches. Nous restons à votre écoute.

Délibérations du conseil municipal

Nous vous invitons à consulter les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site internet de la commune : www.commune-saint-joseph.fr

Votre taxe foncière

La base est calculée suivant les caractéristiques de la propriété. Son évolution est décidée par les services de l'Etat. Cette évolution est en lien direct avec l'inflation ; pour 2022, + 3,4 % et pour 2023, + 7,1 %.

La Loi de Finances 2020 est venue apporter plusieurs modifications en termes d'augmentation et d'interprétation. Devant la complexité rencontrée parfois sur la lecture de nos documents fiscaux, nous souhaitons éclaircir ces informations.

1 - LETAUX D'IMPOSITION DÉPARTEMENTAL

Ce taux était encore présent sur votre feuille de taxe foncière de 2020, colonne département. Cette colonne a été supprimée et fusionnée avec le taux communal. Aussi vous avez pu croire que le taux communal avait été augmenté de 15,30 %, il n'en est rien, il s'agit simplement de la somme du taux communal avec le taux départemental, soit 18,34 % auquel nous ajoutons 15,30 %, soit 34,65 % en 2021. Cette opération est justifiée par une remontée de compétence du département cédée aux communes mais également pour compenser la taxe d'habitation qui n'est plus perçue par les communes.

2 - LETAUX COMMUNAL

Il s'agit du taux d'imposition décidé par la commune, discuté et argumenté en commission municipale des finances avant d'être voté en Conseil Municipal.

- 2019 : 18,16 %
- 2020 : 18,34 %
- 2021 : 34,65 % soit 18,34 % + 15,30 % (taux départemental reporté) + 3 % (local)
- 2022 : 35,34 % soit 34,65 % + 2 % (local)
- 2023 : Le taux communal restera inchangé et ne subira aucune hausse par choix municipal.

3 - LA TAXE GEMAPI

La taxe GEMAPI est une taxe destinée à financer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des risques d'inondations. Le gouvernement a transféré cette compétence aux intercommunalités, voire aux localités.

4 - MÉTROPOLE

Sur la partie intercommunalité faisant partie d'un EPCI, il y a obligation d'élaborer un pacte financier et fiscal. C'est une charte basée sur un bilan financier et fiscal du territoire partagé par les communes membres de la communauté. Il a pour objectif de définir un programme d'investissement.

« Je souhaite rappeler que la taxe foncière reste à ce jour le seul levier en termes d'investissements. Elle contribue au financement des équipements collectifs, des services proposés aux habitants et des réalisations d'investissements nécessaires pour l'essor de notre commune. Je souhaite également rappeler la suppression de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle. »

Fabrice DUCRET

Taxe Foncière	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Département	Taxes spéciales	Ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Evolution base
Taxe 2019	18,16 %	2,71 %	1,37 %	15,30 %	0,273 %	8,15 %		
Taxe 2020	18,34 %	2,53 %	1,37 %	15,30 %	0,268 %	8,00 %		1,2 %
Taxe 2021	34,65 %	3,82 %	1,37 %		0,231 %	8,00 %		0,2 %
Taxe 2022	35,34 %	3,60 %	2,60 %		0,221 %	8,00 %	0,512 %	3,4 %

En 2023, l'évolution sera de 7,1 %



CELLIER
Paysages

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN
D'ESPACES EXTÉRIEURS

contact@cellier-paysagiste.fr

04 77 75 13 61

www.cellier-paysagiste.fr



AU SERVICE
DU JARDIN

« CELLIER Paysages »

ON RECRUTE
APPELÉZ NOUS

AMÉNAGEMENT DE COURS, ALLÉES, TERRASSES, PLAGES PISCINE,
SOUTÈNEMENT, TERRASSEMENT, ENGAZONNEMENT, PLANTATIONS.
CONTRAT D'ENTRETIEN, TONTES, TAILLE DE HAIES,
RAMASSAGE DE FEUILLES, ELAGAGE, BINAGE, DÉSHÉRBAGE...

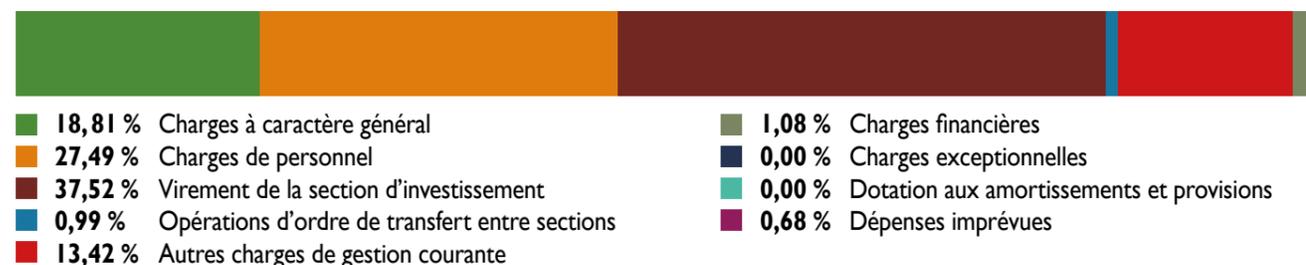
SJ
SERVICES à
LA PERSONNE

50%

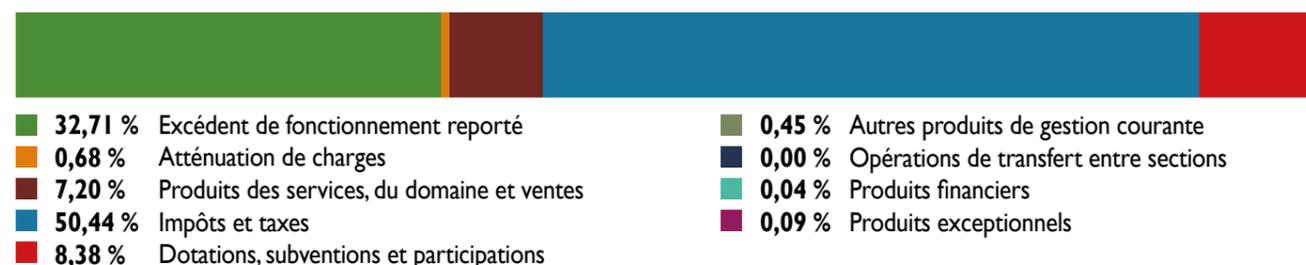
Budget communal 2023

Le budget 2023 est de **4 750 967,48 €** (4 139 030 € en 2022)
 dont **2 219 210,69 € de fonctionnement** (1 897 265 € en 2022)
 et **2 531 756,79 € d'investissement** (2 241 765 € en 2022)

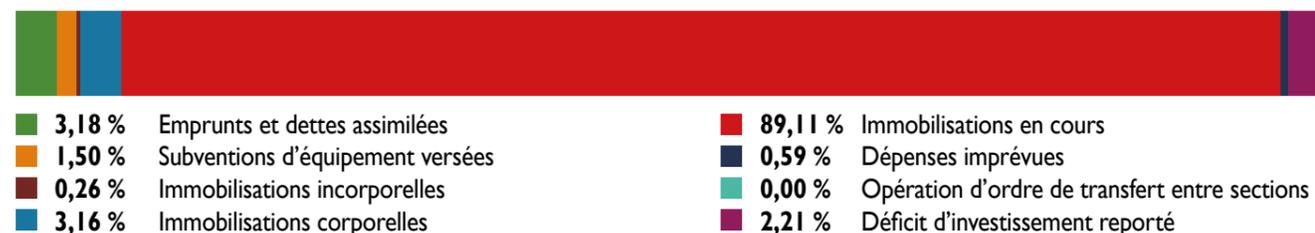
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



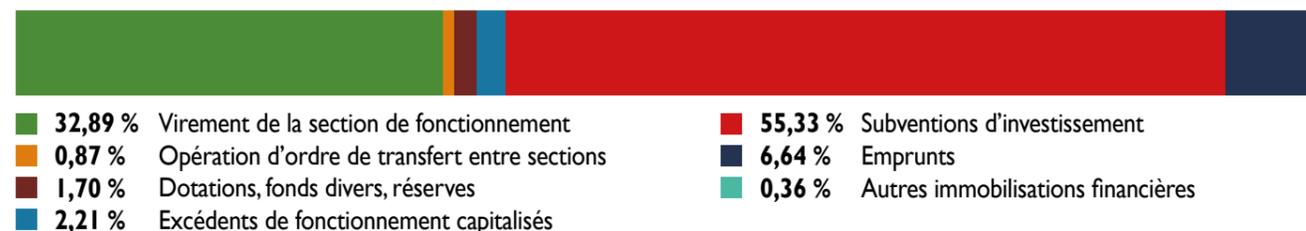
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Une nouvelle collaboratrice municipale

Madame THOLLET a rejoint l'équipe municipale au mois d'octobre 2022. Recrutée dans un premier temps dans le cadre d'un remplacement, aujourd'hui cette collaboratrice, aux valeurs professionnelles reconnues, a intégré durablement l'équipe administrative de votre mairie.

Elle fut élue municipale, de 1989 à 1995, sur la commune de Saint Martin la Plaine, sous le mandat de Monsieur Pierre MARNAS.

Après une carrière de 39 années dans la logistique, en qualité de contrôleur de gestion, Véronique THOLLET décide de s'investir sur la voie de la vie publique, la vie municipale, tel un retour aux sources. Avec un papa déjà très fortement investi dans cette vie municipale qu'il aimait tout particulièrement, débutant sa carrière comme cantonnier en 1966 pour la terminer en 1998 comme responsable des services techniques de la commune de Saint Martin la Plaine. Nous saluons cet engagement et cette fidélité au service du public.

Madame THOLLET assure tout particulièrement la gestion et le suivi de l'Urbanisme, délégation menée par Monsieur Julien FREYCON. Elle vous accueille également chaque jour et mettra son professionnalisme ainsi que son engagement à votre service afin de vous apporter les réponses dont vous avez quotidiennement besoin.



Nous sommes heureux de l'avoir à nos côtés. Elle rejoint une équipe administrative investie, disponible, dynamique et à votre service.

Fabrice DUCRET

Bernard DEPLAUDE, élu municipal pendant 30 ans

Bernard nous a quitté ce 22 décembre 2022.



Il s'est occupé successivement ou en même temps, des travaux de la voirie et de l'entretien des bâtiments communaux. Et aussi du personnel de la voirie. Et il a été longtemps le lien avec le Football Club Saint Joseph, une sorte de référent. Le foot était une de ses passions, mais il avait à cœur que nul ne puisse penser que la commune en fasse trop pour le club. Et il le disait. Il insistait notamment sur le côté éducatif auprès des jeunes qui était l'âme du FC Saint Joseph et qu'il était tout à fait normal que la commune soit aux cotés de celui-ci.

En 2003-2004, lors de la construction de l'extension du bâtiment de l'école, il avait, avec Marc ROSIER, suivi le chantier et participait à ce titre, régulièrement aux réunions hebdomadaires avec l'architecte M. CHAUMIER.

A peu près à la même période, il avait aussi suivi les travaux d'extension des vestiaires du Stade Robert et Henri JULLIEN et celui de la construction de la mairie annexe.

Il participait, bien évidemment, chaque semaine, aux réunions du bureau municipal, dans lequel il était pleinement investi. Chacun lui reconnaissait des compétences incontestables.

Il était passionné par ce « travail » d'adjoint et mettait un point d'honneur à ce que ce ne soit susceptible d'aucun reproche.

Maurice BONNAND

André CORON, conseiller municipal pendant 18 ans



Conseiller municipal, André CORON le devient en 1971, élu sur la liste unique menée par Jean BONJOUR maire sortant. A cette époque, les élus étaient convoqués pour une réunion du conseil municipal seulement quatre fois par an. Le changement lui apparut considérable, mais il le souhaitait, lorsque, réélu en 1977 sur la liste de Charles HÉMAIN, il siégea chaque mois dans la salle du conseil, soit douze fois. Il en fut de même lorsque Marguerite COUCHOUD,

adjointe sortante, sangla l'écharpe tricolore après les élections de 1983. André effectua son troisième mandat au service des habitants de la commune.

Service est le mot qui convient à André. Mais penchons nous sur l'homme. Né en 1937, il est l'aîné d'une fratrie de six enfants qui logeait dans une ferme à Bérieux. Il frotta ses fonds de culotte sur les bancs de l'école publique de la commune où il obtint son Certificat d'Etudes au début des années 1950. A cette époque, décrocher son **certif** correspondait à un bon passeport pour la vie adulte. Encouragé par ce succès, il rejoignit l'école professionnelle du Mollard à Rive de Gier. Comme il n'existait pas encore de service de transport scolaire, son père lui acheta un vélo d'occasion pour gagner la ville et revenir à la maison, sa journée d'étude terminée. Trajet sans doute agréable au printemps et en été, mais sur un lourd vélo à changement de vitesses limitées en nombre, il fallait de bonnes jambes. Quant à l'hiver...

A la fin des années d'études, il obtint un CAP d'ajusteur qu'il rapporta fièrement chez lui. Bien que le travail agricole ne l'attirait pas, il seconda son père pour les travaux de la ferme : soins aux vaches, foin, moissons, battages, etc... Dès qu'il eut dix-sept ans, il s'embaucha dans une chaudronnerie ripagérienne, emploi qu'il ne quitta guère de toute sa vie.

Puis vint le temps du service militaire à Fréjus où il fut versé dans l'infanterie marine. Une chance pour lui qui lui offrit un long séjour en Côte d'Ivoire. Il saisit cette opportunité de fréquenter des personnes de cultures différentes de la sienne. Se frotter à des gens différents lui permit de mieux les comprendre et de les apprécier. Leurs valeurs et qualités lui laissèrent le goût de continuer à les fréquenter.

C'était aussi l'époque où les populations des colonies françaises tentaient de s'émanciper et tendaient vers l'indépendance. Ce séjour auprès des Ivoiriens et les rencontres qu'il fit le marquèrent tant que, plus tard, il retourna en Afrique noire, au Togo retrouver un camarade de régiment pendant ses vacances.

Son service militaire terminé, il revint chez lui et reprit ses activités professionnelles dans la chaudronnerie. A Saint Joseph, quelques jeunes souhaitèrent monter une équipe de football. Tout de suite, André s'intégra dans ce processus. S'il ne joua pas, il participa activement à la formation du club de football et le soutint durant de nombreuses années. Plus que le jeu lui-même, ce qui l'intéressait dans ce sport, c'était la solidarité qui s'exprimait entre les équipiers plus que leurs résultats sportifs.

Et encore plus, le respect dû à chaque arbitre et aux membres des équipes adverses. D'ailleurs, dans une région où les exploits sportifs des **Verts** stéphanois occupaient souvent la première page du journal local et faisaient rêver beaucoup d'enfants et de jeunes, André n'assistait pas aux matchs des professionnels et préférait encadrer les jeunes footballeurs de la commune. Quant à l'entretien du terrain, il n'était pas le dernier à s'occuper de l'arrosage et de la tonte de la pelouse, du nettoyage et de l'équipement. Il contribua efficacement à la fabrication et à la pose des barrières entourant le terrain et à l'installation des poteaux d'éclairage.

Des services, il en rendit de nombreux en tant que conseiller municipal. Non seulement il assista assidument aux séances du conseil, à celles des commissions auxquelles il appartenait, mais il y prit la parole et apporta ses propositions pleines de bon sens et respectueuses du bien commun.

En 1978 lorsque le projet d'un restaurant scolaire prit jour, il n'hésita pas à participer à son installation dans deux pièces d'un logement scolaire inoccupé. Quelques années plus tard, lorsqu'il s'agit d'agrandir les locaux de ce restaurant scolaire, avec le concours de Marcel CORON, employé communal, aux côtés des adjoints Georges PANEL, Bernard DÉPLAUE, Marguerite COUCHOUD, Nicole BERTHOLAT et quelques autres, de nouveau il mit la main à la pâte. Il fallait déménager les archives de la salle où elles étaient conservées jusqu'à présent pour libérer cet espace afin d'y transplanter la salle à manger du restaurant scolaire. Les archives transférées dans un autre lieu, cette pièce nécessita des réparations : un coup de pinceau pour rafraîchir les couleurs, la pose de tapisserie pour égayer la salle. Il fallut y installer tables et chaises et un ou deux placards. Bien qu'il n'ait pas d'enfants à l'école, puisque célibataire, il épaulait énergiquement ses collègues du conseil municipal pour tous ces travaux.

Par ailleurs, pour informer le plus possible d'habitants de la commune, il confectionna des panneaux à positionner dans chaque hameau. Sa profession de chaudronnier lui facilita la fabrication de rails inversés à placer en biais dans les chemins communaux plutôt pentus. De cette manière, les eaux ne ravageaient pas le chemin en formant des ornières mais s'écoulaient plus facilement dans les fossés.



Cet intérêt pour les affaires publiques et surtout pour le soutien des plus démunis ne le quitta pas. Il aimait aussi encourager les jeunes à partir à la découverte d'autres pays et d'autres cultures. La Yougoslavie lui apparut comme un lieu rêvé pour passer des vacances dans des endroits enchanteurs des bords de la Mer Adriatique, mais également pour essayer de comprendre la voie originale qu'empruntaient ses habitants pour tenter d'instaurer une démocratie singulière dans le développement économique de leur pays. Pour le groupe de jeunes qu'il accompagnait, il apparaissait comme un grand frère qui non seulement veillait sur leur sécurité et le bon déroulement de leur séjour, mais attirait leur attention sur les transformations du pays et les habitudes des habitants qui tendaient à changer. De belles leçons de civisme.

Tout chaudronnier qu'il était, il ne se servait pas seulement de ses mains pour fabriquer des objets utiles à son entourage. Il était en fait l'intellectuel de la famille. Dans sa chambre, on ne découvrait pas un ou deux bouquins sur un rayon, mais plutôt un bel ensemble de livres sur des sujets qui l'interrogeaient et qu'il voulait saisir, tels que la sociologie ou la politique dans un sens large. Quand l'état de sa bourse ne lui permettait pas d'acheter les volumes qu'il convoitait, c'est à une bibliothèque publique qu'il s'adressait. Bien sûr, il n'avait pas fait d'études universitaires, mais cela ne l'empêchait pas de se documenter sérieusement sur les questions qu'il désirait appréhender ou approfondir.

Lorsqu'au sein du conseil municipal on en vint à envisager la création d'un lotissement communal, André, comme d'autres, ne laissa pas les professionnels habitués à de telles réalisations décider seuls des orientations de ce groupe d'habitats. Il participa

activement aux discussions qui aboutirent à un format un peu inédit autorisant l'utilisation de l'énergie solaire par la pente des toitures et la présence de vérandas. Comme il restait un lot invendu, il l'acheta. Mais il n'y habita que très peu de mois, plutôt attiré par la maison familiale où résidaient encore ses parents. Après trois mandats communaux, il laissa la place à de plus jeunes.

Ses parents vieillissant nécessitaient des soins. Avec sa sœur Michelle, il était présent à leurs côtés et veillait sur eux. Chaque matin, c'est lui qui s'occupait de lever son père, de le guider dans ses déplacements dans la maison alors que ses jambes le trahissaient parfois. Une charge lourde dont il s'acquittait pourtant. D'autant plus qu'André sentait de plus en plus les conséquences d'une chute qu'il fit une trentaine d'années plus tôt sur la patinoire de Saint Etienne et qui lui laissa des séquelles aux cervicales.

Le temps passa et au cours de son travail à l'usine **Carchi**, il fit une nouvelle chute d'un échafaudage qui n'arrangea pas l'état de ses cervicales. Une intervention chirurgicale n'améliora pas suffisamment son état de santé. Il termina sa vie à la maison de retraite **l'Orée du Pilat** où il décéda en décembre 2022, à l'âge de 85 ans.

Gardons le souvenir d'un homme aimable qui ne tirait jamais la couverture à lui, ouvert aux autres, respectueux des valeurs humanistes et toujours prêt à servir les plus jeunes comme les plus âgés.

Joseph COLOMB

La photo insolite

Cette nouvelle rubrique est la vôtre et n'attend que vos propositions de photos insolites.

Adressez-nous vos clichés et nous publierons ici les plus fous, les plus originaux, les plus incroyables.

bulletin@commune-saint-joseph.fr



Pour s'élever, tout est bon.
Une grue peut vous emmener au ciel

Photo : Jean CORON

ESSAYEZ L'EQUITATION CETTE ANNÉE

- Au parc du Mollard
- De 4 à 12 ans
- Stage découverte
- Activité d'extérieur

Appellez Camille
07.81.31.29.27

UN COURS ACHETÉ

UN COURS OFFERT

Not cumulable - Valable pour une personne sur les places disponibles jusqu'au 31/10/2023 inclus.

Une commune en mouvement

PARLONS TRAVAUX, PARLONS INVESTISSEMENTS

Comme chaque année, vous aurez plaisir à découvrir, dès la rentrée du mois de septembre, la rénovation d'une classe de notre école publique. Nous avons souhaité être dans l'action suite aux attentes de plusieurs parents d'élèves et alignés aux demandes de notre jeune public.

Vous découvrirez également les nouveaux sanitaires qui se trouvent dans la cour de l'établissement. Une rénovation nécessaire pour le confort de nos enfants, qui prendra en considération l'intimité de chacun et la sécurité grâce au changement annoncé des portes de chaque sanitaire. La création d'une zone commune, avec lavabos communs, rendue plus confortable d'utilisation grâce à une nouvelle porte d'accès.

Ce projet sera respectueux des nouvelles règles de sobriété énergétique : isolation revue, création de plafonds rabaissés pour un gain en chaleur et de confort, éclairage LED dans chaque sanitaire avec détection pour éviter les oublis et préserver nos consommations énergétiques.



Vous découvrirez également le résultat de la dernière phase de transformation de notre restaurant scolaire avec l'ouverture de la cuisine et la création d'un espace de préparation des repas plus moderne et plus pratique. L'ancien éclairage laissera place aux LED et viendra parfaire la percée de cette technologie qui s'invite dans tous nos projets. La sobriété énergétique encore et toujours, une volonté municipale assumée.

Le top départ du second projet phare de notre mandature sera donné : la rénovation et l'agrandissement de notre FARAVELLE. Nous vous laisserons le soin de le découvrir et de le vivre au fur et à mesure de son avancée.

Le quartier des Castors, déjà en mouvement, continuera de faire peau neuve.

Une dynamique importante de rénovation et de création sur notre territoire est amorcée.

Nous espérons qu'elle répondra aux attentes de tous et qu'elle apportera un gain dans la qualité de vie que nous souhaitons établir et assurer durablement.

Fabrice DUCRET

Concert du Rhino Jazz

SWING GAMBLERS : chaleureux courants d'air

Se laisser séduire par des airs populaires souvent gravés dans notre inconscient collectif, le temps d'une soirée chaleureuse en famille ou entre amis, autour de quelques grands standards de la chanson française et du jazz manouche.



Entre douceur nostalgique et entrain d'un swing revigorant, les **Swing Gamblers** croisent le rythme fringant porté par la guitare de Bruno DECERLE (Rue des Deux Amis) et la batterie de Francis DECROIX, dans l'ambiance chaleureusement distillée par l'orgue Hammond de Camille MOUTON, tous enseignants renommés et figures de la scène jazz stéphanoise comme avec l'Organic Trio pour ces deux derniers. Au cœur de cet autre trio complice, la voix au charme naturel de Lou RIVAILLE, jeune chanteuse (mais aussi auteure-compositrice, pianiste et percussionniste) désormais incontournable sur de nombreux projets et qui a notamment été lauréate du **Tremplin Rezzo Jazz à Vienne** l'an dernier avec son quartet **Ellivir**. Une interprète qui sait jouer des mots et des rimes et qui aime quand la musique évoque des images et des sentiments, pour mieux nous les faire partager comme dans l'intimité conviviale du Cercle.

SWING GAMBLERS

Lou RIVAILLE : chant, percussion
Camille MOUTON : orgue
Bruno DECERLE : guitare
Francis DECROIX : batterie

A la salle du Cercle, **vendredi 20 octobre à 20h30 - 19/15 €.**

ALAIN GONZALEZ

Commémoration du 19 mars 1962

Le 19 mars 1962 furent signés les Accords d'Evian, mettant fin à 8 années de guerre fratricide et fondant ainsi l'indépendance de l'Algérie.



Afin d'en perpétuer le souvenir, un moment de recueillement a rassemblé, sur le parking des randonneurs face à la stèle du souvenir, nos élus autour du maire Fabrice DUCRET, les membres de la FNACA de Saint Joseph-Saint Martin et leur président Emile BLANC et vice-président Robert LAROCHE, les porte-drapeaux et un détachement des sapeurs pompiers de Saint Martin la Plaine.

Après les lectures des communiqués officiels et le traditionnel dépôt de gerbe, la cérémonie prit fin aux accents de l'hymne national.

Dans les locaux de la mairie, le vin d'honneur fut ensuite offert à tous les participants de cette commémoration.

Jean CORON



Commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai dernier, sous un ciel incertain, une assistance plutôt réduite, conduite par le maire Fabrice DUCRET, a commémoré l'armistice du 8 mai 1945, scellant la capitulation de l'Allemagne, lors de la Seconde Guerre Mondiale.

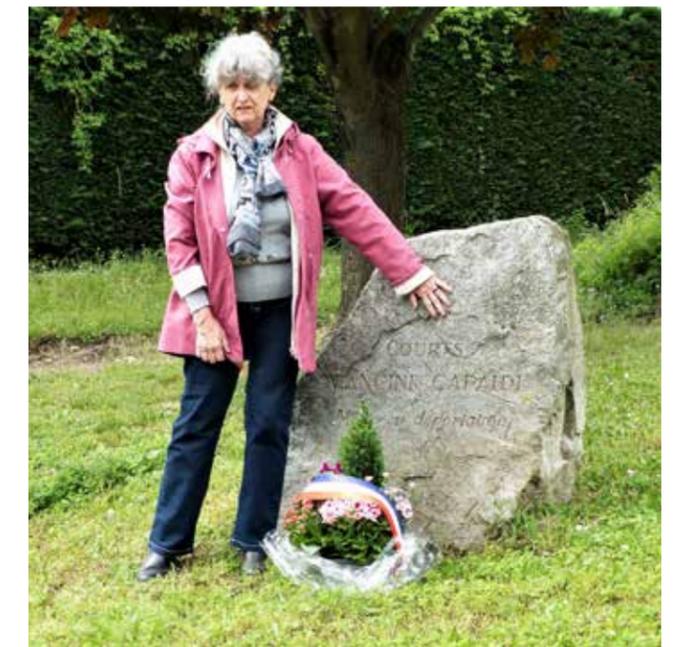
Les trois dépôts de gerbe avec recueils rituels, ont été respectés sur les sites consacrés.

D'abord à Frigerin, devant la stèle des résistants MANCINI et CAPALDI, morts en déportation. C'est Claire CAPALDI-MEUNIER qui a fleuri la pierre où est gravé le nom de son oncle Ernest CAPALDI.

Ensuite au village, en hommage à Jean BOURGE, mort lui aussi en déportation.

Et enfin, au cimetière de Saint Joseph, devant le monument aux Morts pour la France, le maire a lu le message officiel.

Après la minute de silence et l'hymne national, les participants ont été invités en mairie à partager le verre de l'amitié.



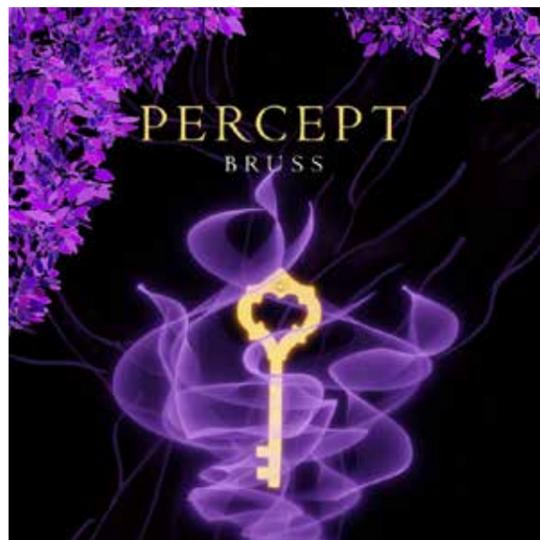
Événements

L'artiste BRUSS



Brice a usé les bancs de l'école de Saint Joseph dans les années 2000. Il a maintenant 23 ans et vit à Saint Etienne. Il a toujours baigné dans l'univers musical, il a fait 8 ans de piano à l'école de musique de Rive de Gier et il vient d'une famille de mélomanes. A l'adolescence, il a acheté une platine pour devenir DJ, puis un micro et un synthétiseur pour créer son **home studio** et se lancer dans le rap.

différent au rap. Son style a beaucoup été influencé des artistes comme Laylow, So la lune et Zed Yun Pavarotti.



En parallèle de sa carrière musicale, il a fait une prépa intégrée en école d'ingénieurs en développement logiciel (en alternance) à Saint Etienne. Il a profité de ces 3 années pour se former dans la musique, il a aussi développé une passion pour l'entrepreneuriat. Après l'obtention de son diplôme, il a décidé de devenir chanteur et de monter sa StartUp en parallèle, hébergé à l'incubateur **Use'In** de Saint Etienne. Il a pour projet de repenser la rémunération des artistes musicaux émergents et aux moyens d'engager leur communauté. Concrètement, il a créé une **marketplace** (www.marcheauxpulses.com) dans l'industrie musicale qui permet aux artistes de vendre des morceaux exclusifs, virtuels ou physiques à leur communauté. Aujourd'hui, il essaie de faire grandir son entreprise et de se faire connaître en tant qu'artiste via son premier album.

Il sera présent sur la scène ouverte de la fête républicaine du 8 juillet 2023.

Sandrine COMTET

Autodidacte, il a dû se former pour composer ses **oeuvres instrumentales**, gérer ses prises de voix, travailler ses mixages et monter ses clips.

En 2018, il a créé le groupe **420 bpm** en duo avec un ami (ASCH). Ils ont sorti beaucoup de contenus pendant 2 à 3 ans sans grand succès auprès du public. Ils ont alors décidé de créer leurs projets en solo pour développer chacun leur univers et leur style. Il a choisi le pseudo **Bruss** pour se lancer en solo. Après 2 ans de travail, il vient de sortir son premier album composé de 10 titres, qui pose les bases de son univers musical.

L'album **Percept** décrit la manière dont Brice a vécu certaines étapes de sa vie, et sa maturité. Il l'a composé dans une période de doutes et de mal-être. La musique lui a ainsi permis de mettre des mots sur ses soucis et de prendre du recul. Il parle beaucoup de ses rêves, de la dépression... Il a un univers assez sombre mais ponctué par des sons plus lumineux. L'album est organisé comme un voyage. Il a fait appel à une artiste du nom de **Talia-kah** pour réaliser la pochette, les clips et toute l'identité visuelle du projet.

On peut retrouver tout ce contenu sur son compte Instagram ([bruss.lechanteur](https://www.instagram.com/bruss.lechanteur)) et le clip de lancement du projet est disponible sur Youtube en tapant : **Bruss Lavande**.

Il se voit comme un chanteur qui travaille beaucoup sur les rythmes et les mélodies pour apporter quelque chose de

CELLIER
MENUISERIE
Genilac 42800

www.celliermenuiserie.com
cellier.menuiserie@orange.fr
N.CELLIER : 07 85 86 16 56

- Terrasse bois
- Garde-corps, clôture, brise-vue
- Menuiserie bois, PVC, alu
- Aménagement intérieur
- Etudes visuelles, modélisation 3D

FERME DES ALOUETTES
PASCAL Frères
Producteurs de pommes de terre

filet de 10 kg
VENTE DIRECTE et INDIRECTE

1 route du Bois des Alouettes
Montbressieux
42800 SAINT JOSEPH
gaec.alouettes42@orange.fr

OUVERT les MARDIS, JEUDIS et VENDREDIS de 17h15 à 19h

Mammile & Pétain
PRENEZ LA PAUSE !

VOTRE
ARTISAN BOULANGER
& BANETTE

Chemin de Pompey
42800 GENILAC
09 82 45 47 12

BIONETTOYAGE
Bureaux-Immeubles
Cabinets médicaux
Gymnases
Sortie conteneurs
Vitres

Service Propreté ET Hygiène

06 51 41 83 37 - 04 27 77 98 44
5 rue Etienne Féchet - Saint Martin la Plaine
brg.nettoyage21@gmail.com

au Bon Plant

VENTE DE PLANTS DE LEGUMES, FLEURS, ARBUSTES, FRUITIERS...

1 route du 3 juillet 1867
42800 SAINT JOSEPH
06 47 06 13 54

Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi
8h30-12h / 14h-19h

PATIO
PAYSAGES

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Tél. : 06 37 59 07 58
Mail : patio.paysages@gmail.com
www.patio-paysages.fr

KADRO BOIS

Fabricant de
structures
ossature bois
sur mesure

KADRO BOIS : 607 rue du Canal - La Grand Croix
04 82 82 98 58
www.kadro-bois.fr

CELIGEO
Bureau d'Etudes
Géotechniques

LE SPECIALISTE DES
ANALYSES DE SOLS
POUR VOUS
ACCOMPAGNER
DANS TOUS
VOS PROJETS

19 route de la Mine d'Or - SAINT JOSEPH
04 77 94 26 70
www.celigo.fr

DOMAINE
Aurélien Viricel

VIGNERON
Coteaux du Gier

06 68 85 59 47
aurelien@domaine-viricel.fr
1 chemin des vergers
42800 St Joseph
[@domaineaurélienviricel](https://www.facebook.com/domaineaurélienviricel)

DOMAINE BIO
Visites, dégustations et ventes sur rendez-vous

Les animations du CCAS



REPAS DES SENIORS ET COLIS DE FÊTES DE NOËL

Cette année, comme la vie a repris son cours normal, le repas de Noël des seniors, offert par la municipalité à toute personne de plus de 70 ans, a pu se tenir le 7 Janvier 2023.

La Salle du Cercle s'était parée d'une décoration de fête pour l'occasion, avec ses primevères sur table (offertes par **Au Bon Plant**), ses tables colorées, la couronne de Noël géante, les rennes de Noël qui veillaient sur les convives et ses douces lumières. L'équipe des bénévoles du CCAS s'était endimanchée pour servir la petite centaine de personnes inscrites. Le doyen de la journée avait 90 ans et la doyenne 89 ans.

Le magicien Stéphane BIRAULT avait pour rôle d'accueillir les invités et faisait des tours de magie à chaque table. Didier MAURIN nous a fait danser au son de sa guitare et le traiteur BRACHI de Saint Chamond nous a ravi les papilles.

Très belle ambiance pour cette édition. Beaucoup de sourires et de bonne humeur avec la participation sur la piste des rois et des reines élus ce jour grâce au tirage de la galette des rois.

Un colis de fêtes de Noël a été distribué aux personnes de plus de 80 ans de la commune, pendant les vacances de Noël, sans oublier nos aînés résidant maintenant en EHPAD proches. Il était composé de douceurs locales, en partenariat avec Saveurs des Monts, et d'une carte de vœux décorée par les enfants de l'école.

SORTIE DU 28 AVRIL

Dans notre volonté de redécouvrir le patrimoine local, nous aimerions proposer des sorties aux alentours.

La première sortie s'est effectuée vendredi 28 avril au **musée des tresses et lacets**, couplée avec le restaurant Duculty.

Nous nous sommes donnés rendez-vous sur la place de la mairie pour partir à la découverte du patrimoine local. Nous sommes allés manger au restaurant Duculty à la Terrasse sur Dorlay. Le repas, composé de spécialités bien connues : saucisson, râpées, salade, fromage et dessert gourmand, a été très apprécié et copieux.

Plein d'entrain nous sommes allés à pied jusqu'au **musée des tresses et lacets** au Moulin Pinte, quelques bonnes centaines de mètres plus loin où nous avons pu profiter d'une visite de qualité.

Notre guide nous a présenté l'atelier des anciens métiers à tisser en bois, toujours en état de marche, le bief du Dorlay, la roue à augets, avec une démonstration de ces engins en action, machines aujourd'hui très prisées !



Nous sommes rentrés en minibus et voitures, ravis de cette journée. Le transport et l'entrée au musée ont été pris en charge par le CCAS. La dizaine de participants de cette première édition nous a demandé : « A quand la prochaine sortie ? »

A noter : Des permanences CCAS ont été mises en place le premier mercredi du mois de 14h à 16h à la médiathèque, avec ou sans rendez-vous.

Sandrine COMTET

Bientôt la participation citoyenne dans notre commune

Comme vous le savez, nous nous étions engagés sur notre programme dans la mise en place du dispositif **VOISINS VIGILANTS**. Nous avons cette ambition dans le but d'apporter un dispositif complémentaire à l'action des forces de l'ordre en matière sécuritaire.

Que ce soit un cambriolage, des dégradations ou des incivilités, il en résulte toujours un traumatisme difficile à surmonter et à accepter. Sur notre commune nous pouvons compter un certain nombre de faits constatés qui sont, fort heureusement, isolés mais qui ne peuvent rester sans réponse.

Le dispositif **VOISINS VIGILANTS**, prévu en tout début de mandat, à ce moment-là totalement gratuit pour les communes, est passé payant. De ce fait, nous nous sommes rapprochés de la Gendarmerie Nationale avec laquelle nous travaillons main dans la main au quotidien. Je souhaite ici marquer un temps d'arrêt afin d'adresser mes sincères remerciements à Monsieur le Commandant de Brigade et à l'ensemble des effectifs placés sous son autorité.



Devant notre souhait de trouver un autre dispositif, c'est tout naturellement que nous avons adhéré à l'idée d'entrer dans la **PARTICIPATION CITOYENNE**.

Ce dispositif moderne est l'équivalent du dispositif **VOISINS VIGILANTS**, mais sans aucun coût pour notre collectivité et géré par la brigade de la Gendarmerie, gage de professionnalisme.

Il s'agit d'une convention passée entre notre

commune, la Gendarmerie et la Préfecture. Nous devons désigner des correspondants dans les hameaux, mettre en place une application très simple d'utilisation destinée à signaler, en temps réel, la présence inhabituelle de personnes ou de véhicules devant nos maisons ou celles de nos voisins.

Veiller les uns sur les autres peut être un gain considérable en matière de sécurité, mais aussi de partage et un véritable lien de proximité.

Fabrice DUCRET

Dégradations au stade

Quand l'impensable s'invite à Saint Joseph par des dégradations inqualifiables au stade Robert et Henri JULLIEN.

C'est dans la nuit du 18 mai au 19 mai que des dégradations ont été commises dans le stade, plus précisément dans les toilettes qui donnent directement sur la surface de jeu. Comme vous pouvez le constater sur la photo ci-dessous, le plafond a été entièrement dégradé, détruit à coup de pied, l'éclairage fortement endommagé et la structure en aluminium du plafond rendue inutilisable.



La question est : Pourquoi ?

Par désaveu très certainement, par ennui, par souhait d'être entendu ou reconnu, je ne le sais pas et ne souhaite pas le savoir. De telles pratiques sont, à mes yeux, totalement inappropriées et irrespectueuses. Je souhaite, par le présent article, rappeler que cette structure sportive est intercommunale. Le club de foot le FC Saint Martin la Plaine / Saint Joseph assure la pratique du sport pour l'ensemble de nos deux communes réunies. Le sport inspire le respect, l'esprit d'équipe et le courage. L'investissement financier important pour construire ce stade est supporté par tous. C'est donc avec les deniers publics, nos deniers communs, que le coût des réparations sera assuré. Cela représente à mes yeux une dépense inutile et injustifiée, mais surtout une somme qui aurait pu être investie sur bien d'autres projets.

Commettre de telles dégradations n'inspire aucune des valeurs qui nous sont chères sur notre commune. Le courage c'est de s'exprimer, d'argumenter, de faire entendre sa voix en lui donnant une intensité si forte que toutes les attentes trouvent une réponse et une concrétisation.

Détruire est en totale opposition avec ce principe de communication active, de communication respectueuse, de communication non violente.

Fabrice DUCRET

Les activités du périscolaire

Un des projets phare de l'accueil périscolaire a été la collaboration avec l'association **Le Sou des Ecoles** pour l'organisation du carnaval en mars 2023. Le thème étant les émotions, durant deux mois, sur le temps méridien, les enfants qui le souhaitent ont travaillé sur leurs émotions afin de présenter un spectacle devant 200 parents un samedi après-midi.



Ce projet ne fut pas qu'un spectacle, mais également la possibilité pour chaque enfant de s'exprimer face à ces 6 émotions à travers des petits ateliers philo menés par une animatrice et avec la collaboration de l'école.



Un partenariat avec **Les 87 Revanchards** a permis de retranscrire et d'enregistrer l'expression des enfants en introduction du spectacle.

Ce travail de trois mois durant les pauses du midi a insufflé une dynamique de groupe, a permis à chacun de se découvrir sous un autre jour et de partager un grand moment convivial avec les familles.

Wassila BELHADJ

Visite au parc zoologique de Saint Martin

Cinq classes se sont rendus au zoo de Saint Martin la Plaine.



Les CM2 et les CP/CE1 le jeudi 4 mai et les PS/MS, MS/GS et GS/CP le lundi 15 mai. Les élèves ont pu visiter le parc et ont participé à différents ateliers pédagogiques adaptés à chaque niveau de classe et organisés sous forme de jeux.

- Qui mange quoi ?
- Le monde des oiseaux.
- Le monde des félins.
- Plumes, poils, écailles.
- La chaîne alimentaire.

Ils ont pu toucher des peaux et des plumes d'animaux et pour les plus téméraires toucher un serpent.



Cette sortie, qui alliait le plaisir de voir les animaux et des activités pour apprendre à mieux les connaître, a ravi tous les enfants.

Raphaële LAVY



Une classe de CM2 hyperactive

Les élèves de la classe de CM2, en tant que membres du jury du prix littéraire des **Incorruptibles**, ont terminé la lecture des sept ouvrages sélectionnés. Les élèves ont voté pour élire leur livre préféré et attendent désormais le résultat du vote au niveau national.

Les élèves ont également participé aux **Petits Champions de la Lecture**, un concours de lecture à voix haute. Un jury composé de M. le Maire, de Mme LAVY, directrice de l'école et de Denise RIVIÈRE, responsable de la médiathèque, a écouté l'ensemble des élèves lire leur extrait pendant trois minutes. Ils ont élu Iliana AGABA championne de lecture pour la classe. Elle a pu participer à l'une des finales départementales qui a eu lieu en mars à la MJC de Rive de Gier.

Les enfants ont bénéficié d'une animation proposée par Saint Etienne Métropole sur le thème du paysage. Ils ont passé une matinée à l'extérieur de l'école pour observer ce qu'ils voyaient : premier plan, second plan, ligne d'horizon, arrière-plan, formes, couleurs, éléments naturels ou artificiels. Ils ont ensuite pu mesurer l'impact de l'agriculture sur le paysage et s'interroger sur la différence entre agriculture industrielle, raisonnée et biologique et leurs impacts respectifs sur le paysage et la biodiversité.

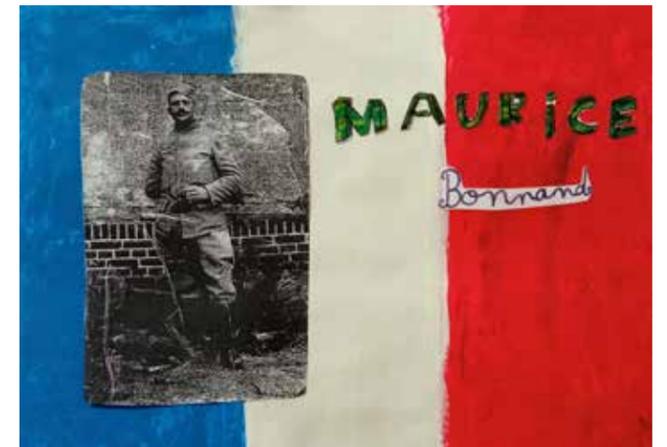
Début mai, la classe de CM2, avec les CP-CE1, est partie toute une journée au zoo de Saint Martin la Plaine. Au programme, visite du zoo et participation à deux ateliers : les félins et la chaîne alimentaire. Les élèves ont particulièrement apprécié le vivarium dans lequel ils ont pu observer les reptiles en train d'être nourris. Nous avons eu également la chance de voir les tigres, les lions et les loups de très près.



Enfin, les écoliers ont participé au concours national **Les Petits Artistes de la Mémoire**. L'objectif de ce concours est de travailler sur la mémoire d'un soldat de la première guerre mondiale de la commune et de réaliser un carnet retraçant son parcours, comme si c'était lui qui l'avait fait.

Ce travail nous a occupé plusieurs semaines et a mobilisé l'énergie de toute la classe ! Nous avons commencé par nous rendre au monument aux morts afin de repérer les noms des soldats morts pour la France pendant la Première Guerre Mondiale. Nous avons ensuite choisi le soldat sur lequel nous voulions travailler. Notre choix s'est porté sur Maurice BONNAND, car trois élèves de la classe portent ce nom. Nous avons ensuite effectué nos recherches via différents sites internet : registres d'état civil, registres de recensement, bases de données militaires, etc... Nous avons réussi à reconstituer son arbre généalogique, son parcours pendant la guerre jusqu'à sa mort le 10 octobre 1916 lors de la **Bataille de la Somme**. Nous avons même trouvé une photo de sa sépulture (sépulture nationale de Lihons, dans la Somme). Des élèves ont retrouvé, dans les archives familiales, une photo de notre poilu ainsi qu'une photo de la ferme familiale. Grâce à toutes ces informations, les élèves ont réalisé le carnet que Maurice BONNAND aurait pu faire, en dessinant et en écrivant des textes. Ce travail très prenant a montré aux élèves comment faire des recherches historiques et généalogiques à partir d'un nom inscrit sur un monument aux morts. Nous espérons maintenant remporter un prix...

Barbara COMTE



Le personnel du restaurant scolaire s'implique dans la lutte contre le gaspillage alimentaire

Depuis octobre 2018, la loi EGalim instaure un cadre pour la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective.

Par sa compétence **gestion des déchets ménagers et assimilés**, Saint Etienne Métropole a engagé un **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)** afin de réduire la production de déchets sur le territoire.



Dans le cadre de ce programme, la société EQOSPHERE a été mandatée par SEM pour effectuer les missions de ce diagnostic quantitatif et qualitatif, pour accompagner l'équipe de notre restaurant scolaire et pour activer des leviers d'amélioration.

Au niveau de Saint Etienne Métropole, ce projet a été mené sur 32 sites répartis sur 16 communes de SEM.

Un premier diagnostic a eu lieu en mars 2022 suivi d'une première campagne de pesées en mars 2022 et d'une deuxième campagne de pesées en mars 2023. Les pesées se sont faites sur 5 jours de cantine. Trois catégories d'aliments sont pesées : les restes des assiettes des enfants et des plats de service, par catégorie (entrée, plat principal, fromage, dessert et pain) et aussi les restes de production non utilisables comme les épluchures.

Entre ces deux campagnes de pesées plusieurs actions ont été mises en place, notamment un travail sur la prévisibilité des repas commandés, Wassila, directrice du périscolaire donne cette information à notre cuisinier et l'informe régulièrement sur les effectifs.



Pour donner la bonne information au cuisinier, la communication auprès des familles est importante pour que les parents se sentent impliqués.

Au quotidien, l'ensemble des personnels de cantine et animatrices, sollicitent les enfants sur l'appréciation des plats (incitation à faire goûter les plats qu'ils ne connaissent pas ou n'apprécient pas). Denise, référente en cantine explique et sensibilise les enfants sur le pourquoi d'un repas végétarien qui est proposé une fois par semaine.

Nouvelle organisation depuis novembre 2022 : les enfants qui finissent l'école à midi sont rattachés au service de 12h30 pour qu'ils aient le temps nécessaire pour reprendre des forces.

Certains points comme la sensibilisation au goût, le repas végétarien, la valorisation des déchets seront repris en septembre 2023 et intégrés au **Projet Educatif De Territoire (PEDT)**.



Pour en revenir à cette mesure du gaspillage alimentaire et à la comparaison entre les deux années de pesées, on a observé une diminution du gaspillage alimentaire de 62 % en passant à 35 g de restes (plats + assiettes) par repas contre 90 g en 2022. En extrapolation financière cela donne une économie de 54 % du coût évalué sur la partie alimentaire. Le gaspillage alimentaire est évalué à 2 279 € en 2023 pour une année scolaire et 123 repas en moyenne par jour contre 4 786 € en 2022 pour une année scolaire et 102 repas en moyenne par jour.

Nous sommes satisfaits de ce premier diagnostic qui, bien sûr, n'est qu'un constat, alors que la lutte contre le gaspillage alimentaire doit être le fil conducteur de notre restauration collective.

Marie-Jo BONNAND



Classe découverte en Auvergne

Tous les élèves de CE2 et CM1 ont passé trois journées près de La Bourboule (63), dans le cadre de leur classe transplantée. Ils sont partis à la découverte de la chaîne des Puys et des paysages d'Auvergne.



Malgré une météo capricieuse, les visites ont été l'occasion d'éveiller les curiosités : apprendre les différents types de volcanismes avec des randonnées au **Grand Sarcoui** et au **Lac Pavin**, observer les paysages et découvrir la biodiversité dans la **Réserve Naturelle de Chaudesfour**, s'essayer à l'émaillage sur lave, connaître l'utilisation et l'exploitation des roches volcaniques à la grotte de **Volvic** et au volcan de **Lemptégy**.

Ce séjour de 2 nuits a surtout permis aux enfants de vivre tous ensemble et de devenir autonomes, en un mot : grandir !

La semaine précédente, une balade dans les environs de l'école avait notamment permis de se préparer à l'observation de paysages et s'ouvrir à la connaissance des écosystèmes. A leur retour en classe, toutes ces découvertes seront l'occasion de nombreux retours et échanges entre les élèves.

Géraldine COOWAR-BEAUJEU



Une enfance dans les années 1940

L'APPRENTISSAGE DE LA VIE

« **Le vert paradis de l'enfance** », pour paraphraser des vers de BAUDELAIRE, existait-il dans les années 1940 pour les garçons et les filles qui vivaient leur enfance ? Quand on regrette ce temps où les caractères se formaient en même temps que les muscles s'affermisssaient, on entend assez souvent que « **c'était le bon temps** ». Est-ce la réalité ? Chacun en jugera en prenant connaissance des souvenirs assez vivaces de Pierre GALLEY, un senior à l'esprit vif alors qu'il entame sa quatre-vingt-neuvième année.

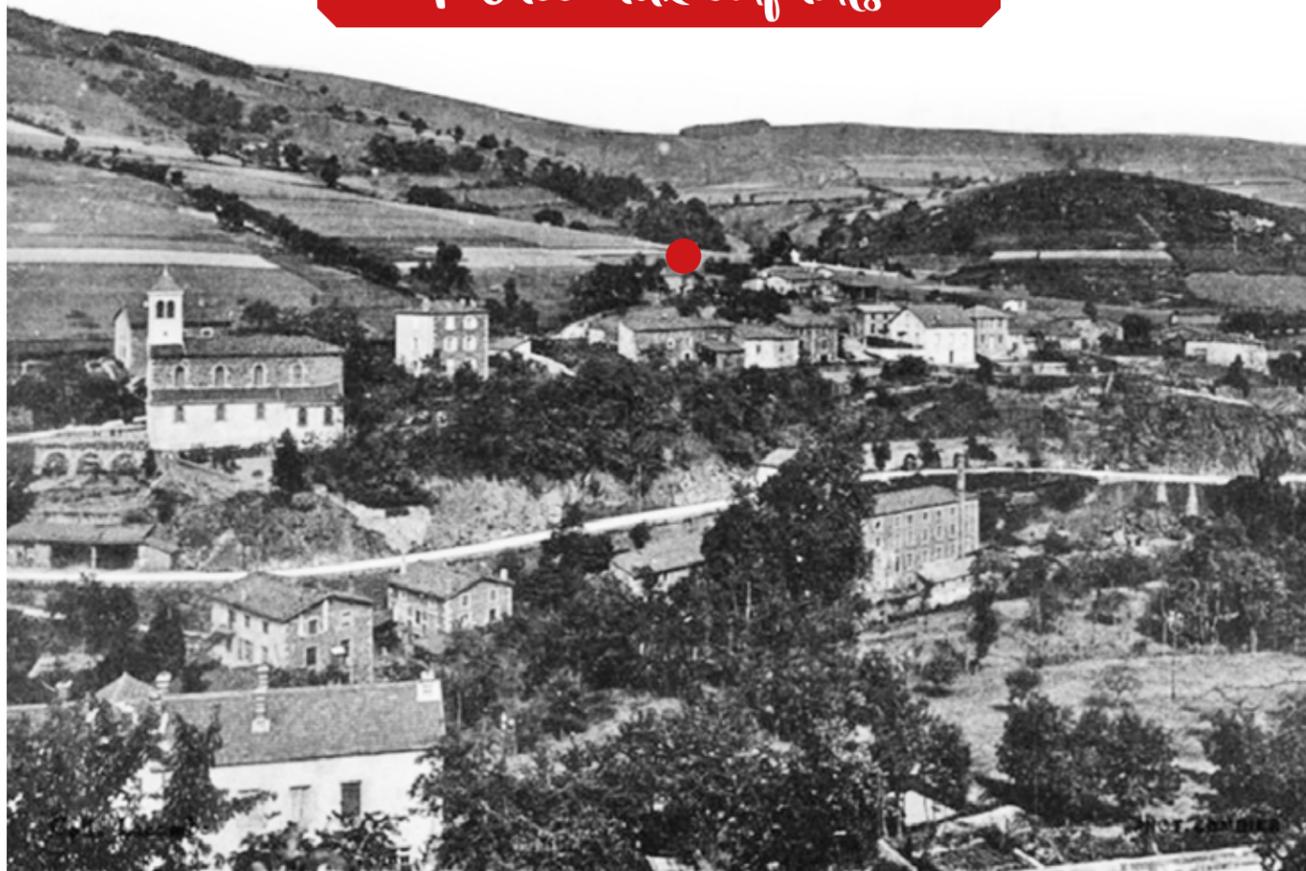
Il naquit à La Terrasse sur Dorlay en 1934. Premier enfant d'une famille qui en comptait onze, partagée quasiment équitablement en six garçons et cinq filles.

A cette époque, les familles composées de huit à dix enfants voire plus, sans être monnaie courante, étaient en nombre.

Son père, agriculteur, s'occupait d'une petite ferme à **La Vieille Terrasse** dont il louait les bâtiments et les terres.

La disposition des bâtiments restaient calqués sur la ferme habituelle des monts du Jarez et du Lyonnais, une ferme à cour fermée. Petite ferme puisque le cheptel ne comprenait guère que cinq vaches, quelques moutons et un cochon qu'on élevait pour nourrir la famille avec les saucissons et les jambons qu'il procurait sans compter les côtelettes. En fait, toute sa viande comptait et on ne la gaspillait pas, à plus forte raison dans la période de l'Occupation.

Place aux enfants



La Vieille Terrasse - La Terrasse sur Dorlay

● Ferme des parents de Pierre GALLEY

En tant qu'aîné d'une fratrie qui s'agrandissait au fil des ans, ses parents eurent recours à lui, dès qu'il put rendre ne serait-ce que le moindre petit service. Dix frères et sœurs qui vinrent au monde d'année en année, parfois tous les deux ans jusqu'en 1945. Les trois derniers arrivèrent à partir de 1949, respectant l'intervalle d'un et deux ans. Il faut croire que leurs parents leur transmièrent une bonne santé puisqu'aujourd'hui, les dix frères et sœurs de Pierre sont tous vivants.

Avant 1945, les conditions de vie pour les familles modestes restaient précaires. Depuis 1938, les familles d'agriculteurs chargées d'enfants pouvaient prétendre toucher les allocations familiales, mais dans les faits c'était difficile pour de multiples raisons. Par contre, dès la fin de la seconde guerre mondiale, les allocations familiales furent versées aux familles du monde agricole. Celle de Pierre en bénéficia, rendant un peu plus facile la vie de toute la famille.

Alors âgé de six ans, Pierre devint un auxiliaire de plus en plus utile aux travaux de la ferme. Scolarisé à l'école communale, durant l'année scolaire 1943-1944, où il se rendait à pied, par tous les temps, il poursuivit sa scolarité à l'école privée des frères maristes de Saint Genest Malifaux dans laquelle un de ses oncles enseignait. Un paysan lui offrit gîte et couvert dans sa ferme où il continua à rendre des services qui n'étaient pas uniquement minimes, comme par exemple sortir le fumier de l'étable. Ainsi il payait sa pension et ses parents ne dépensaient rien de plus. Il se souvient de l'hiver très rigoureux qu'il subit. De son côté, l'aînée de ses sœurs âgée alors de 8 ans, soulageait sa mère en s'occupant de ses cinq jeunes frères et sœurs dans son rôle de maman en second.

Durant la période de l'Occupation, et surtout à partir de 1942, lorsque les Allemands s'installèrent en zone libre, la population de notre région subit la présence des soldats allemands. Sur la colline d'Avaize, proche de son domicile, Pierre observait les manœuvres d'une cinquantaine de soldats qui avaient aménagé un champ de tir. Chaque fois que des exercices s'y déroulaient, on découvrait dans les champs en contrebas les restes métalliques des munitions. En cette période de restrictions, la famille ne souffrit pas plus que d'habitude d'une alimentation insuffisante ; leur pain quotidien ressemblait à une portion congrue depuis longtemps.

De retour dans sa commune, Pierre fréquenta, durant deux années scolaires, l'école de Doizieux. Chaque matin, dans un large panier, il emportait son repas ainsi que celui de deux de ses frères. Comme il était l'aîné et un peu plus solide qu'eux, c'est souvent à lui qu'incombait la responsabilité de porter le lourd panier de la nourriture de midi et comme le terrain pour rejoindre Doizieux était plutôt pentu, du moins dans une bonne proportion du trajet, il faisait des séances de musculation avec sa charge. Inutile ensuite de fréquenter quelques salles spécialisées, comme maintenant. D'autant plus que trois bons kilomètres séparaient la ferme familiale de l'école de Doizieux. De cette manière, tous les jours de classe, il pratiquait un exercice physique profitable à sa santé.

Le soir, une fois les devoirs effectués et les leçons apprises, il ne fallait pas penser à l'amusement. D'autres tâches l'attendaient à l'étable. D'abord la traite quotidienne des vaches, manuelle bien sûr, que ses parents lui avaient apprise depuis quelques années. Ensuite l'alimentation des animaux (foin en particulier) et le nettoyage de l'étable par le transport du fumier à l'extérieur.

De cette manière, il allégeait un peu le travail de son père. Le jeudi, il devenait berger du petit troupeau à garder dans les prés environnants. Lorsque les pommes de terre étaient prêtes à être ramassées, il n'était pas le dernier à manier la pioche et à remplir les sacs de patates, nourriture de l'hiver qui allait arriver et des mois suivants. Lorsque les prés étaient fauchés, il retournait les foins, égalisait les andains et, avec la fourche, aidait à remplir le char. Et il participait encore aux moissons estivales, formant les gerbes de blé avant de les entasser provisoirement sur le champ.

De l'été 1946 jusqu'à celui de 1948, Pierre rejoignit un de ses oncles à Belmont-de-la-Loire où il fut embauché comme berger dans une ferme de la commune tandis qu'il continua sa scolarité dans l'école où enseignait son oncle. Dans le milieu professionnel de ses parents, il n'avait pas rencontré une ferme de cette importance. Le troupeau de vaches ne se montait ni à cent, ni à cinquante, ni même à une vingtaine de bêtes. Il n'en dénombra que huit. Mais elles étaient accompagnées d'une paire de bœufs et d'un cheval qui tiraient la charrue pour les labours. De douze à quatorze ans, il vécut dans cette ferme, apprenant différents aspects du métier de paysan, lui qui était pris avant tout en tant que berger. Le premier jour, il fut bien embarrassé lorsque son patron lui intima, dans le patois du nord de la Loire, d'aller chercher les brebis qui étaient dans l'étable. Mais au bout de quelques jours, il interpréta assez vite ce patois qui ne ressemblait pas tout-à-fait à celui qu'il avait l'habitude d'entendre. Malgré la distance qui le séparait de ses parents et de sa fratrie, ses patrons s'avèrent accueillants. Si bien que le travail qu'il accomplissait ne lui parut pas trop contraignant. Pourtant la récolte de topinambours dans un sol gelé n'avait rien d'une sinécure. Par contre, la cueillette des bolets dans les bois ou à une autre saison celle des airelles près des sommets lui paraissait bien plus agréable malgré les positions au ras du sol.

Travailler toute l'année durant des journées qui ne se limitaient pas à huit heures d'activité avait peut-être de quoi décourager un jeune garçon. Quand Pierre comparait sa situation à celle du plus grand nombre de ses camarades de son âge, il ne se trouvait ni désavantagé, ni favorisé. A cette époque, dans le monde agricole, le travail s'imposait à chacun. On était presque tous logés à la même enseigne. D'ailleurs deux de ses frères cadets furent bergers à leur tour.

Revenu à La Terrasse sur Dorlay en 1948, fort de toute cette expérience, il put remplacer son père dans la conduite de la ferme familiale. Pour faire vivre sa nombreuse famille, son père ne pouvait plus seulement compter sur les revenus insuffisants que rapportait la ferme. Il lui fallait trouver d'autres gains. A Saint Paul en Jarez, l'entreprise **Marquise** qui fabriquait des crayons les lui procura. Mais il fallait continuer à s'occuper de la ferme. Pierre devint le fermier à temps complet sous la direction de son père. A quatorze ans, il était déjà quasiment adulte puisque responsable de la conduite de la ferme. Difficile voire impossible d'imaginer pareille situation en 2023 ! Pour **mettre du beurre dans les épinards**, comme l'adage le déclare, alors que la petite ferme ne dégagait toujours pas assez de revenus pour nourrir correctement la nombreuse famille, il fallait mettre encore en place de nouvelles ressources qu'il s'efforça de trouver dans la commune où il habitait ou dans les environs.

A quatorze ans, la scolarité primaire de Pierre se terminait. Il se tourna vers l'enseignement par correspondance. Sa longue journée agricole se terminant assez tard le soir, il la prolongeait encore avec des cours agricoles afin d'améliorer ses connaissances et si possible ses pratiques. **A cœur vaillant, rien d'impossible.** Dès que le travail agricole lui laissait un peu de temps libre, c'était le bois de chauffe à couper qui l'occupait et qu'il ramenait à la ferme. Ou encore le colza à récolter et à emporter à l'huilerie de

Saint Chamond pour bénéficier de bouteilles d'huile, bien utiles dans l'alimentation familiale. Parfois les maçons locaux avaient besoin d'une main d'œuvre temporaire. Qu'à cela ne tienne, voilà un emploi, même provisoire, à prendre. Le travail de **goujat**, Pierre ne le craignait pas. Quelques pièces ou billets soulageaient un peu la trésorerie familiale. Le fossoyeur habituel était indisponible un temps, qui trouvait-on pour le remplacer ? Pierre se proposait pour creuser la fosse avec sa pioche et sa pelle. Mais toutes ces tâches provisoires relevaient des expédients. Un emploi plus long était-il possible pour un meilleur revenu ? Le service des **Eaux et Forêts** projetait des plantations et avait besoin de bras. Qui se portait volontaire ? Pierre, une fois de plus, s'engageait. Creuser une tombe ou un trou pour y planter un sapin de douglas, cela revenait au même. A la différence près que, pour la plantation des résineux, un trou succédait à un autre et ce pendant plusieurs heures. Pierre accumulait une forte fatigue physique en fin de journée.



Finalement, au sortir de l'adolescence, Pierre se trouvait bien armé pour entrer dans la vie adulte et y tenir sa place de belle façon. Toute son enfance s'était déroulée sous le signe du travail pénible et intense, aux périodes de repos plus que rares. C'était le lot quotidien de la plupart des jeunes pendant cette période. De leur côté, les filles de sa famille, comme dans la plupart des autres, n'avaient pas un rôle plus facile. Constamment placées sous l'auspice du travail à s'occuper de la fratrie des plus jeunes pour soulager un peu leur mère, participer aux travaux ménagers et même à certaines tâches agricoles.

Qui actuellement parmi les jeunes revendiquerait une vie calquée sur celle que menaient enfants et adolescents des années 1940 ? Ni vert, ni paradis. Plutôt gris foncé, sinon noir. Quant au paradis ? Certes, ce n'était pas le baigne, mais les difficultés et les efforts emplissaient les journées, les semaines, les mois de ces jeunes, surtout ceux et celles que le hasard n'avait pas fait naître dans des familles où la bourse était garnie. Aussi, les très rares occasions où le travail laissait la place au repos étaient saisies à pleines mains.

Ce récit ne raconte pas celui d'un enfant né à Saint Joseph, mais il y a de fortes chances qu'il ressemble à un certain nombre de points aux témoignages qu'auraient pu raconter ceux et celles dont l'enfance s'était écoulée dans notre commune à la même période. Tous les habitants actuels de Saint Joseph ne sont pas nés ici. Pierre, quant à lui, est installé dans la commune depuis une soixantaine d'années. Il s'est inséré dans la vie locale en intégrant certaines de ses associations (Football Club, FNACA entre autres).

Joseph COLOMB

Le chantier des Castors

C'est le 18 janvier à 9h, dans la salle du conseil de notre commune, que le projet de rénovation du quartier des Castors s'est vu prendre de la vitesse.



Tous les acteurs, partenaires et entreprises se sont réunis dans le but de préparer la réunion publique prévue le 19 janvier, mais également de déterminer ce nouveau rythme annonçant le début des travaux. La conception technique et les études budgétaires ont laissé place à la réalité du terrain et à la concrétisation de cet ambitieux projet attendu par les riverains de cette zone résidentielle.

Comme vous le savez maintenant, l'équipe municipale souhaite partager avec les Saint-Joséphoises et Saint-Joséphois la mise en œuvre des actions et c'est dans ce but que les réunions publiques et citoyennes prennent leurs sens.

Sous l'impulsion du cabinet **3D Infrastructure**, de notre **MÉTROPOLE** et du **SIEL Territoire d'énergie**, l'ensemble des entreprises impliquées dans ce chantier d'envergure a pris acte du rôle de chacun pour réussir ensemble ce défi. L'action de tous est coordonnée de manière précise, car devant la complexité des travaux, il est nécessaire d'assurer la meilleure organisation et synchronisation possibles des interventions.

Lors de la réunion publique du 19 janvier, nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de 50 personnes, habitants des Castors, réunies autour des services de la METROPOLE, des entreprises CHOLTON (réseaux), SADE (réseaux), SERPOLLET (câblage), ROGER MARTIN (marquage voirie), du SIEL (électrification) mais également de la Ville de Rive de Gier (partenaire et acteur du projet).



Nous avons pu assister à des échanges de qualité de l'ensemble des intervenants, axés autour de nombreuses questions.

Dès le 25 janvier, les déplacements sur le terrain se sont également accélérés. Chaque mercredi, une réunion de travail et de suivi de chantier est assurée par Monsieur Jean-Louis CHOUVELLON, Premier Adjoint. Cet élu d'expérience veille au bon déroulement des opérations.



Nous avons souhaité partager avec vous dans la rubrique **Une Page d'Histoire**, des photos anciennes, retraçant l'histoire et la mémoire des CASTORS. Cet article nous fait vivre la construction des habitations par les habitants eux-mêmes, symbole d'un état d'esprit et d'un état d'être à la fois riche et rare. Toute une époque qui aujourd'hui s'offre une belle rénovation... comme une renaissance.

Les photos anciennes du quartier des Castors seront publiées sur le prochain numéro du Saint'Jo Info, en janvier 2024.

Fabrice DUCRET

Un nouveau panneau communal

La société **Media Plus Communication** rencontrée en septembre 2021 nous propose la mise en place d'un panneau d'affichage à 2 côtés (plan de la commune + 4 sentiers de randonnée) financé par des annonceurs. La société a procédé au démarchage des différents annonceurs puis à partir de mai 2022, la commission communication et information a travaillé à la vérification des éléments fournis par le prestataire. Après différents échanges avec des associations comme SAINT JO RANDO et 16 bons-à-tirer plus tard, le panneau que vous retrouvez côté parking des randonneurs, vers les escaliers de la mairie a été mis en place mi-janvier 2023.

Merci aux annonceurs : Gier Auto, Gier Motoculture, Les Façadiers du Gier, M.Arnaud ZAINI, Nico Espaces Verts, Art Sellerie, AFX Plomberie, BMA Métallerie, qui ont permis de financer ce panneau. Ainsi qu'à toutes les personnes qui nous ont aidés à mener à bien ce projet.

Damien LÈBRE



Aide à la décision pour le futur nom de notre école

Il y a maintenant de nombreuses années que se pose une question : quel nom donner à notre école ?

Construit en 1856, ce bâtiment a subi des améliorations et des transformations dans le but de traverser le temps et de pouvoir accueillir une partie de nos enfants dans les meilleures conditions. A ce jour, le fait que notre école ne porte pas de nom n'est pas sans impact. Déterminer ce nom lui donnerait une véritable identité locale, voire même nationale.

Comme vous le savez nous avons fait le choix de vous consulter sur plusieurs grands thèmes. Cette fois-ci, avant que le Conseil Municipal prenne sa décision sur le nom de l'école, nous vous invitons à réfléchir sur trois noms proposés, adoptés par le vote du Conseil Municipal en séance du 30 mars 2023 :

- Marguerite COUCHOUD,
- Simone VEIL,
- Joséphine BAKER.

Les noms de ces trois personnalités féminines sont issus d'un travail collectif de qualité de notre commission enfance jeunesse. Cela fait maintenant plusieurs mois qu'après de multiples réunions de travail - saluons et remercions cette mobilisation de notre commission - le choix s'est porté sur trois noms de femmes qui ont marqué notre époque et bien plus. Une personnalité féminine. De nos jours, nous ne pouvons que constater que trop souvent ce choix n'est pas une priorité. Aussi, après de longues conversations, c'est la volonté de se tourner vers un avenir différent, avec une vue peut-être plus moderne et actuelle, une image que nous souhaitons donner à notre commune. Nous ne comptons pas plus de 6 % d'édifices municipaux ou nationaux qui portent le nom d'une femme. Alors nous espérons que ce choix fera écho auprès de chacun et chacune d'entre nous.



Madame Marguerite COUCHOUD

Maire de la commune de Saint-Joseph de 1983 à 1995. Dès 1983, première femme de la Vallée du Gier élue Maire. Femme de caractère, impliquée et engagée dans la construction et le développement de notre commune.

Marguerite COUCHOUD a œuvré avec force et détermination pour le développement de notre école et plus largement pour tous les services qui l'entourent encore à ce jour. Impliquée déjà au sein des parents d'élèves de Rive de Gier, lorsqu'elle fut élue adjointe au maire en 1977, elle créa une halte-garderie pour les moins de 4 ans, elle intervint pour le lancement du restaurant scolaire et du transport scolaire au départ de la route du 3 juillet 1867, en direction de l'école communale. Saluée une fois de plus en 1983 avec la création d'une classe de maternelle à l'école du bourg. En 1989, lors de son second mandat, elle crée une quatrième classe à l'école, puis une cinquième trois ans plus tard et elle engagea le processus pour une sixième classe que son successeur Maurice BONNAND réalisa en 1995, prélude à la construction de classes maternelles au cours de son mandat.

Madame COUCHOUD nous a quittés le 2 mars 2020 à l'âge de 86 ans. C'était une femme militante, animée par ses convictions, à l'écoute, elle avait foi en la jeunesse et s'est beaucoup investie pour l'éducation. Elle est également à l'origine de la création de la mission locale de la Vallée du Gier dont elle fut la première directrice.

Femme d'exception, véritable modèle d'engagement dans la vie publique, son action a marqué à jamais notre belle commune de Saint-Joseph.



Cadre de vie

Aide à la décision pour le futur nom de notre école



Madame Simone VEIL

Femme politique française de premier plan, elle a mené de nombreux combats, avec conviction : militante des droits des femmes, fervente artisanne de l'Union Européenne et de l'amitié franco-allemande...

Elle est particulièrement connue pour avoir porté, en 1974, en tant que ministre de la santé, la loi sur l'Interruption Volontaire de Grossesse, dite **Loi VEIL** et pour avoir été la première présidente du Parlement Européen (nouvellement élue au suffrage universel) de 1979 à 1982. Elle est une figure centrale de la mémoire européenne.

Magistrate de profession, elle s'est engagée ensuite en politique. Elle a été plusieurs fois ministre : ministre de la santé sous le septennat de Valéry GISCARD D'ESTAING, ministre des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville, de 1993 à 1995, sous le gouvernement d'Edouard BALLADUR. Elle a siégé au Conseil Constitutionnel de 1998 à 2007. Elle a été élue à l'Académie Française en 2008.

Simone VEIL est née en 1927 à Nice, dans une famille juive. Déportée à Auschwitz, elle a réchappé des camps de la mort alors que presque toute sa famille y a été exterminée.

Elle est décédée en 2017 et est entrée au Panthéon aux côtés de son époux Antoine VEIL, sur décision du président Emmanuel MACRON, le 1^{er} juillet 2018.



Madame Joséphine BAKER

Icône de la liberté, elle reste à ce jour l'une des plus grandes célébrités du début du siècle dernier. Elle aura eu une vie courte mais jalonnée de nombreux chapitres.

Elle a tout juste 20 ans quand elle arrive à Paris. Chanteuse, danseuse, actrice, résistante, militante et plus simplement femme moderne ancrée dans son époque, elle mettra sa vie au service des autres, de l'antiracisme et de la liberté. La célèbre meneuse, révélée dans la **Revue Nègre** où sa jupe de bananes fera sensation, deviendra par la suite actrice, icône de mode et des luttes antiracistes.

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, elle espionnera, pour le compte des forces alliées, profitant par exemple de ses tournées internationales pour faire passer des documents secrets, écrits à l'encre invisible sur des partitions. Elle a également transporté des photos secrètes d'installations militaires allemandes dans ses sous-vêtements. Ces actes de bravoure lui ont permis d'être la première femme américaine à recevoir la Croix de Guerre française. Elle obtiendra également la Médaille de la Résistance en 1946, puis la Légion d'honneur.

Le 30 Novembre 2021, Joséphine BAKER entre au Panthéon. Elle fut la première femme noire à être admise dans le temple républicain.



Remplissez ce bulletin de participation, découpez-le et déposez-le dans l'urne mise à votre disposition à la Mairie de Saint-Joseph ou envoyez-le par courrier postal à :
Monsieur Le Maire - Mairie - 42800 SAINT-JOSEPH.
Avant le 31 août 2023

Mon choix pour le nom de l'école de Saint-Joseph se porte sur :

- Marguerite COUCHOUD
- Simone VEIL
- Joséphine BAKER

A Saint-Joseph le 2023

Un bouchon dans vos canalisations ?
C'est plus votre problème, c'est notre métier.

URGENCE DEBOUCHAGE 24h/24 - 7j/7
04 77 02 60 87 - AGENCE

24h/24 - 7j/7 sans majoration - Devis et déplacement gratuits
dans toute la vallée du Gier : 04 77 02 60 87 - 06 72 52 23 12

LA COMPAGNIE DES DEBOUCHEURS

| **J'INVESTIS 2M1**
Et je constitue mon patrimoine

Johann RIVOLLIER - Pédagogie Financière
johann.rivollier@gmail.com **06 48 84 64 77**

PLACEMENTS - FISCALITÉ - RETRAITE - IMMOBILIER - FINANCEMENTS - TRANSMISSION

Avec le manque d'enseignement sur la gestion budgétaire... Il n'est pas toujours simple de prendre les bonnes décisions. Ma mission est de rendre cette gestion accessible à toutes et à tous, au travers d'une approche pédagogique et innovante. Nous avons tous un ou des objectifs : protéger notre famille, préparer notre retraite, financer les études de nos enfants, alléger notre fiscalité...
Mon métier consiste à vous accompagner sur ces différents sujets en vous apportant mes conseils, les solutions en fonction de vos objectifs et un suivi sur la durée. Je travaille par recommandation et ne facture pas mes honoraires.

JULLIEN AUTOMOBILE
Charles-Eric JULLIEN

04 77 75 92 32 39 bis route de la Plaine
SAINT JOSEPH

Vente de voitures neuves et d'occasion
Location de véhicules 9 places

garagejullien@hotmail.fr www.jullienautomobile.fr

Sou des écoles

Les années passent, les enfants grandissent et le Sou des écoles avec eux...

L'association entame aujourd'hui une nouvelle ère avec les nouvelles générations d'élèves qui entrent à l'école de notre joli village. Les grands partent au collège, les parents emboîtent le pas de leurs enfants et quittent naturellement l'association pour voguer vers de nouvelles aventures.



A la rentrée prochaine, le bureau du Sou des écoles sera entièrement à renouveler. L'association recherche déjà activement des parents disposés à prendre le relais pour le plus grand plaisir des enfants de l'école de Saint Jo.

Nous rappelons que le Sou, c'est des événements comme **Halloween, Noël, le Carnaval, la Zumba** mais aussi des ventes de gourmandises comme les fromages ou encore les brioches. Tout ceci est déjà bien rôdé, mais ne demande qu'à se renouveler, à évoluer au gré des envies des nouveaux parents de l'école.



Pour nous contacter ou nous suivre : soudesecoles.stjo@gmail.com

Rejoignez-nous sur illiwap en scannant le QR code de la station du Sou des écoles :



Vous vous dites : « oui mais je n'ai pas le temps ! »

Nous répondons que chacun peut apporter beaucoup même avec un minimum de temps. Le Sou des écoles n'est pas une contrainte, mais bien au contraire un formidable moteur d'intégration si vous êtes nouveau au village ou à l'école. C'est un moyen de créer du lien avec les acteurs de l'école que côtoient vos enfants, ainsi que d'autres parents d'élèves qui ont probablement les mêmes préoccupations que vous.

L'actuel bureau est à votre disposition pour toute question. Nous serons présents à la kermesse de l'école le **dimanche 18 juin**, alors n'hésitez pas à nous interpeler que l'on soit déguisé en Tic et Tac, en Mario Bros ou au stand de la pêche à la ligne ou encore à la buvette ! Bien d'autres surprises vous attendent ce jour-là. On vous attend nombreux pour fêter la fin de l'année scolaire tous ensemble !

Le bureau du Sou des écoles



Les Croqueurs de pommes du terroir du Jarez

L'association des Croqueurs de pommes du terroir du Jarez a pour objectif la sauvegarde des variétés anciennes d'arbres fruitiers.



LES CROQUEURS DE POMMES
DU TERROIR DU JAREZ

Elle fait redécouvrir l'arboriculture familiale et initie un large public à la conduite des arbres fruitiers à travers des ateliers : plantation, taille, greffage. Elle sensibilise les consommateurs à la sauvegarde du patrimoine fruitier, à l'utilisation de fruits de variétés anciennes plus adaptées au terroir.

L'association a été créée en 1986, elle est aujourd'hui reconnue d'intérêt général.

Elle compte un peu plus d'une centaine de membres dont une majorité dans la Vallée du Gier.

Les fruits de nos **anciens** disparaissent. Les arbres des vieux vergers meurent et ne sont pas remplacés. Il existait naguère dans chaque terroir des dizaines de variétés différentes pour chaque saison et pour chaque usage. Cette richesse constitue un patrimoine biogénétique, culturel et technique de grande valeur dont nous avons hérité et que nous devons transmettre aux générations futures. Ces variétés locales sont intéressantes, adaptées au terroir, souvent savoureuses et robustes, de maturité échelonnée, destinées à des usages divers. Sauvons-les !



NOS ACTIVITÉS

- Aide aux amateurs par l'initiation aux techniques d'arboriculture
 - Initiation à la taille
 - Initiation à la greffe
 - Apprendre à planter un arbre fruitier, à l'entretenir
 - Information sur la lutte raisonnée contre les prédateurs, les maladies
- Mise en place, avec divers partenaires, de vergers patrimoniaux, de vergers communaux, de vergers historiques...
- Participations aux foires, salons et autres manifestations avec exposition de fruits de variétés anciennes de pommes.



NOS VERGERS

- **Le verger Jean-Baptiste ROSTAING** à Saint Paul en Jarez où nous avons 210 variétés de pommiers
- **Le verger de la Péronnière** à la Grand Croix avec 93 variétés de cerisiers, 36 variétés de pruniers et une douzaine d'amandiers. Sur ce site nous avons entrepris la création d'un nouveau verger avec 120 variétés de pommiers et poiriers essentiellement.
- **Le verger René CHARRE** à Saint Martin la Plaine qui se compose de 119 variétés de poiriers et 10 cognassiers, plus quelques cerisiers et pommiers.
- **Un verger pédagogique** à Saint Genest Lerpt avec une trentaine d'arbres sélectionnés pour leur intérêt gustatif.

Pour nous joindre :

Château du Plantier
42800 SAINT MARTIN LA PLAINE

croqueursdujarez@gmail.com

www.facebook.com/croqueursdujarez/



Cousettes et Causettes

La saison 2022-2023 à été riche pour les Cousettes de Saint Joseph.

Il y a eu de belles rencontres avec l'arrivée de nouveaux membres, encore plus de partage et d'échange sur des projets divers et variés.

Les motivations premières de l'association des Cousettes étaient la solidarité et l'entraide. Après deux ans d'existence nous avons voulu savoir si nous étions sur la bonne voie. Voici ce qu'en disent nos Cousettes :



Anaïs :

« Je me suis inscrite à la couture pour découvrir cet univers tout en ayant de bons conseils. J'ai trouvé tout ce que j'espérais et ça m'a encore plus motivé de voir que des personnes qui avaient commencé récemment faisaient déjà de si belles choses. »

Evelyne :

« Cela faisait quelques temps que je cherchais ce type de cours sans savoir qu'il était proposé dans ma propre commune. Mon objectif, à la base, était de pouvoir être autonome sur des réalisations simples comme retouches ou ourlets. Grâce à ces cours, j'ai commencé par apprendre comment fonctionnait une machine à coudre et savoir l'utiliser. J'ai appris la réalisation des ourlets et très vite, poussée par les plus expérimentées, j'ai commencé à faire de la création (jupe, gilet, tunique...). Etant novice dans cette activité, j'apprécie énormément d'avoir des personnes expérimentées qui sont là pour nous épauler, nous conseiller, nous soutenir et même parfois nous seconder pour décrypter les patrons ».

Mathilde :

« Je souhaitais partager ma passion grandissante pour la couture avec d'autres. J'ai trouvé une chouette équipe avec qui échanger dans la bonne humeur et la bienveillance. Je suis ravie. »

Stella :

« J'ai toujours adoré les travaux d'aiguilles, mais je n'avais jamais trouvé de cours qui me correspondait. Ce que j'apprécie, c'est que chacune fait ce qu'elle veut et que les plus novices comme moi bénéficient des conseils des plus expérimentées. Tout cela m'a donné envie d'aller plus loin et je me suis inscrite pour passer un CAP couture. Je sais que je pourrai compter sur les filles, lorsque j'en aurais besoin. »

Danielle :

« Je suis à la retraite. Depuis toujours, j'ai une passion pour la couture et j'avais très envie d'échanger et de partager mes connaissances. Et j'apprends encore. J'ai trouvé dans l'association beaucoup de bienveillance, de tolérance et de bonne humeur. C'est un plaisir de donner un peu de notre temps pour des associations comme la fabrication de Sacs à redons pour les femmes hospitalisées. C'est parfait ! »

Malheureusement nous ne pouvons pas citer tous les témoignages de nos Cousettes. Espérons qu'elles ne nous en tiennent pas rigueur.

La couture signifie créativité et générosité, c'est pourquoi cette année nous avons mis en place l'action **Sacs à redon** pour les suites de chirurgie du cancer du sein en partenariat avec l'association **M la vie avec Lisa**. Ils sont offerts pour apporter un brin d'humanité, de légèreté, de bien-être aux femmes qui traversent un moment difficile de leur vie. Ce petit sac les accompagnera, le temps des suites de l'intervention chirurgicale du sein qu'elles viennent de subir.

Vous pouvez venir nous rencontrer le **samedi 8 juillet** de 10h à 16h pour une journée particulière de clôture de la saison à la mairie annexe de Saint Joseph ou à partir de septembre.

Plus d'infos : 06 29 58 00 90. Attention nombre de places limitées.

FC Saint Joseph - Saint Martin

42^{ème} ÉDITION DU TOURNOI INTERNATIONAL DE FOOTBALL U19

Après de nombreux mois de préparation, est arrivé le grand week-end de Pâques des 8, 9 et 10 avril avec 8 équipes sélectionnées afin de présenter un plateau de qualité, national et international :

- PARTIZAN de BELGRADE (Serbie),
- SC CAMBUUR (Pays Bas),
- SPORTING CLUB de BRAGA (Portugal),
- FC LORIENT,
- SB 29 BREST,
- FC AMIENS,
- ASSE
- SELECTION DES PAYS DU GIER.



Cette 42^{ème} édition fut un grand succès avec plus de 3 200 spectateurs, sans compter les enfants de moins de 16 ans pour lesquels la gratuité est de mise.

Nos voisins de l'ASSE ont parfaitement joué le jeu par la présence, le dimanche et le lundi, de leur président M. Roland ROMÉYER et par la venue d'anciens et de joueurs actuels : Yvan CURKOVIC parrain de cette édition, Osvaldo PIAZZA, Christian SARRAMAGNA, Gautier LARSONNEUR, Jean-Philippe KRASSO. Tout le monde a pu en profiter avec prises de photos et dédicaces.



Le lundi de Pâques, notre traditionnelle soupe aux choux a regroupée plus de 700 personnes qui profitent de l'instant afin d'échanger dans un moment très convivial.

Merci au GAEC des ALOUETTES pour les pommes de terre provenant d'un circuit plus que court.

La finale fut remportée par l'équipe du SB BREST contre l'ASSE sur le score de 3 buts à 1.



Encore un grand MERCI à tous les bénévoles qui ont répondu présents, à la presse, aux institutionnels, mécènes et sponsors sans lesquels ce type d'événement ne pourrait pas avoir lieu.

QUELQUES NOUVELLES DU CLUB.

- Saison 2022-2023 : 310 licenciés dont 80 de Saint Joseph, 80 de Saint Martin la Plaine. 51 licenciés de plus que la saison précédente.
- Fête du club : samedi 9 septembre au stade avec une paëlla géante.
- AG du club : vendredi 13 octobre.
- Fête de Noël : vendredi 15 décembre.

Jean-Marc FABRE

Cercle culturel

Notre saison 2022-2023 vient de se terminer. Déjà une année que le nouveau bureau et son Conseil d'Administration œuvrent avec dynamisme et bonne humeur pour vous proposer des activités culturelles ou sportives à des tarifs intéressants.



- Présidente : Nicole MICHALET
- Trésorière : Solenne CHARTOIRE
épaulée par Marie-Paule BILLAND
- Secrétaire : Justine LAGER
- Conseil d'Administration :
Marie-Paule BILLAND, Stéphanie ESCOT, Maryline DUTRON,
Bernard PEYROL, Gilles BONNAND, Christian RICHARD,
André BOURRIN.

Les activités sportives ont connu une belle participation.
La Zumba le jeudi à 20h30 garde ses adeptes dans une bonne humeur assurée.
Les deux cours mixtes de Pilates, les jeudis à 14h et 15h connaissent aussi un joli succès pour cette première année.
Ces cours reprendront mi-septembre 2023.

En décembre
La pièce de théâtre de la nouvelle troupe **les Carrés M'en Fous** a remporté un vif succès, 193 personnes ont pu suivre cette intrigue avec imprévus et rires au rendez-vous comme à l'accoutumée.



Aménagements paysagers, entretien de jardins, plantation, taille de haies, ramassage de feuilles mortes, débroussaillage, élagage, désherbage de sols...

1 route du Puits Saint Constant - 42800 Saint Joseph
lak.paysages@gmail.com - www.lakpaysages.com

Mine d'or de Bissieux

En 1599, il y a un peu plus de quatre cents ans, un paysan qui travaillait sa vigne au hameau de Bissieux, trouva un caillou tout broché d'or. Cette nouvelle de la découverte du précieux métal dans le royaume fit grand bruit.

Henri IV, qui avait été convaincu de l'importance de la trouvaille par son historiographe et avocat au Présidial de Lyon Pierre MATTHIEU, décida alors son extraction du sous-sol ligérien.

Il nomma MERI DE VIC, alors surintendant à la justice de Lyon, d'entamer les travaux de recherches. Il devint ainsi le concessionnaire de la future mine d'or de Bissieux. La première production fut, selon les propos de Pierre MATTHIEU, admirable.

Au même moment, en 1600, afin de rétablir le commerce avec l'Italie par le passage des Alpes et les levées de troupes mercenaires suisses, des négociations pour le rétablissement de l'Alliance Perpétuelle avec les Cantons Suisses, débutèrent à Soleure. MERI DE VIC, notre concessionnaire, rejoignit les négociateurs SILLERY et le Maréchal DE BIRON à Soleure. S'en suivirent d'âpres discussions avec les quarante deux ambassadeurs. Au final, les tractations aboutirent à la signature, le 31 janvier 1602 du **Traité de Soleure** de 1602. La même année, bien plus tard, à l'automne, dans le cadre de célébrations du renouvellement de cette alliance, des cérémonies eurent lieu à Paris, principalement le vendredi 25 octobre 1602. Dans la galerie haute du Louvre les quarante deux ambassadeurs reçurent chacun une chaîne accompagnée d'une médaille en or glorifiant l'alliance.



L'or de ces médailles provenait de la mine de Bissieux. Pierre MATTHIEU, l'inventeur de l'or ligérien, en fut aussi le concepteur et Guillaume DUPRÉ, le médailleur. L'avocat au présidial avait voulu exprimer une origine cent pour cent lyonnaise, tant dans la nature du métal utilisé (Ex Auro Francigena) que dans la symbolique avec la représentation de l'Autel des trois gaules de DRUSUS (fondé en 12 avant Jésus-Christ). Même le médailleur Guillaume DUPRÉ était dans sa période lyonnaise.

Quelques siècles plus tard, en 2010, après des recherches archivistiques, une de ces médailles sera retrouvée au sein du **Musée d'Art et d'Histoire** de Neuchâtel en Suisse. Suite à cette découverte, des échanges d'informations et de photographies s'établiront entre la mine et les conservateurs du Musée.

Après quelques années, Nicolas BALLET, journaliste d'investigation au **Progrès**, passionné par le sujet sollicitera le musée afin d'organiser une visite et d'admirer enfin cette merveille numismatique.

Enfin cette année, en 2023, le Musée de Neuchâtel, en la personne du conservateur M. Nicolas CONSIGLIO autorise la venue d'une délégation Saintjosphoise. Cette visite devrait être programmée à l'automne 2023 ou au printemps 2024. La boucle sera alors bouclée.

ACTUALITÉ DE LA MINE

Notons un travail d'inventaire sur plusieurs mois de la faune cavernicole (en particulier les insectes) du réseau de la Combe, réalisé par l'entomologiste Emilien BOUTEILLE. Cet inventaire sera terminé à l'automne. Nous ne manquerons pas de communiquer les résultats.



Le 17 septembre prochain, auront lieu les **Journées Européennes du Patrimoine** avec, cette année encore, des démonstrations d'archéoméallurgie autour (nous l'espérons), de l'étain ou du cuivre (selon la disponibilité des minerais).

Les informations pratiques seront apportées par voie de presse ou sur le site officiel des JEDP ou sur notre page FaceBook.

Michel POUZADOUX

Crédits photos :

Médailles : Musée Art et Histoire de Neuchâtel
Faune : Michel POUZADOUX

Les 87 Revanchards

8^{ème} FESTIVAL CINÉ SHAMAN



• **DEMANDEZ LE PROGRAMME !** Nous vous donnons rendez-vous au hameau de Bissieux du 17 au 27 août : rencontres, ateliers, tournages et projections plein air.

• Deux tournages prévus cet été à Saint Joseph : un court-métrage dans le cadre de l'accueil des artistes Rosalie DUCASTEL, Cosme ORIOL et Nolan BERTHET pendant toute la durée du festival et un western avec les jeunes du Centre Social et Culturel Lavieu de Saint Chamond.



SÉLECTIONS FESTIVALS

• Au mois de mai, notre documentaire **STIGMA** a été diffusé lors du 42^{ème} festival **Psy** de Lorquin et notre film **MOKTAR ET TOULON** au **HS FEST #4** à la Gare Expérimentale de Paris..

• **EN QUÊTE DE PROPRES VALEURS** sera quant à lui dans la sélection des 7^{ème} **Rencontres AD HOC - Cinéma Documentaire** dans la Drôme en septembre.

LOIN DE CHEZ NOUS

• Un tournage documentaire en Autriche en février à la rencontre de 4 jeunes acteurs de l'économie sociale et solidaire : nous avons eu l'occasion de réaliser un film dans la ville enneigée d'Innsbruck (en partenariat avec **Piments, Erasmus+, Impact hub Tyrol** et le **Crefad Saint Étienne**).

• Une résidence de création en Bulgarie en juin suite à l'invitation du **Kinoclub Super 8 / Cinémathèque de Sofia** : nous sommes allés réaliser un film sur place pendant 20 jours. Après avoir été présenté à l'Institut Français de Sofia, le film sera projeté à Bissieux à l'occasion du festival **Ciné Shaman**.

ATELIERS CINÉMA

• En janvier dernier, notre documentaire **Chronique d'un ciné**, portrait du Ciné Chaplin réalisé avec les jeunes du Centre Social Armand LANOUX de Rive de Gier a été présenté au cinéma de Saint Égrève dans le cadre des **Rencontres ACRIRA** (Association des Cinémas de Recherche Indépendants de la Région Alpine). À découvrir au Ciné Shaman cet été.

• Deux ateliers **Bruitage et Doublage** ont eu lieu à la MJC de Saint Just Saint Rambert et au FJEP de la Métare de Saint Étienne (en partenariat avec le festival **Tête de Mule**).

• Un atelier a été mené sur toute la saison avec le collège Gambetta de Saint Étienne (Cités Éducatives et les Francas de la Loire).



EN CHANTIER

• En concertation avec l'ARRH, nous sommes actuellement en réflexion concernant un film documentaire retraçant l'histoire de l'entreprise de forgeage **BRUNON-VALLETTE, SFR** de Rive de Gier (1832-1992). Début du tournage : septembre 2023...

Contact : les87revanchards@gmail.com

Tennis Club Saint Joseph

Nouvelle saison 2022-2023 qui débute sur les chapeaux de roues avec l'arrivée de notre nouvel et jeune entraîneur Esteban (au centre sur la photo entouré de nos futurs champions) qui réside au cœur du village de Saint Joseph.

Les entraînements **enfants** ont lieu les samedis matins à la salle Faravelle par groupe de niveau, mais la saison 2023-2024 sera chamboulée avec la réfection complète de la salle, c'est pourquoi, sur cette période, les cours se feront sur les terrains extérieurs situés sur le bas de Saint Joseph, quartier Frigerin.

La saison se finira comme chaque année avec une **note barbecue** en juillet, mais nous serons de retour début septembre pour l'organisation de nos **portes ouvertes** afin de vous présenter le club et venir partager de bons moments conviviaux. Nous vous y attendons nombreux et nombreuses, jeunes et moins jeunes.

Pour les plus téméraires, il y a une équipe engagée pour les championnats qui se déroulent en mai (tout âge) et en octobre (+ de 35 ans). Toute nouvelle recrue sera la bienvenue.

Tous les membres du bureau vous souhaitent d'excellentes vacances d'été, en espérant vous voir et/ou vous revoir à la rentrée en septembre sur les cours.



La boule loisir

Après une pause hivernale obligatoire, les jeux étant à l'extérieur, nous avons repris les parties de boules début avril, toujours les mardi et vendredi après-midi. Mais, pendant ce temps de fermeture, nous ne sommes pas restés inactifs puisque nous avons remis en état le deuxième jeu : mise en place de bastaings, apport de sable que nous sommes allés chercher à la carrière de Saint Andéol, pose de tableaux de marque, divers marquages et traçages, etc... Cela nous permet d'avoir un jeu opérationnel et nous donne la possibilité de faire le but d'honneur attendu par les personnes qui veulent y adhérer.

Nous nous sommes procuré un **Algeco** qui nous servira de local, mais nous sommes dans l'attente d'éléments réglementaires pour une future installation.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 24 mars au local des chasseurs. Elle a déplacé une quarantaine de personnes avec la présence de M. le Maire et des adjoints avec, en clôture, un pot de bienvenue.

Pour cette année, nous espérons encore proposer les mêmes activités que l'année dernière avec quelques nouveautés que nous sommes en train de peaufiner.



Bouchons d'amour

Cela fait maintenant un an que je participe à la collecte des bouchons plastiques dans le cadre de la convention de partenariat signée par la commune de Saint Joseph, le 9 avril 2022 avec l'association les **Bouchons d'Amour** Auvergne-Rhône-Alpes-Bourgogne.

Les points de collecte se développent doucement sur la Vallée du Gier et sur Saint Etienne où Ludovic, notre bénévole stéphanois qui a rejoint notre association (suite à l'arrêt d'une autre association à cause du COVID), récolte et stocke beaucoup de bouchons.



Actuellement sur la Vallée du Gier, vous pouvez déposer vos bouchons :

- **A Saint Joseph** : à la mairie et à la médiathèque ainsi qu'au Bon Plant, 1 route du 3 juillet 1867.
- **A Saint Martin la Plaine** : à la MJC, 2 rue René CHARRE et à l'Espace Zoologique.
- **A Châteauneuf** : au centre équestre les Écuries de l'Octroi, 12 allée de l'Octroi.
- **A Rive de Gier** : à la papeterie Chalencin Chez Dominique, 14 Rue Claude Drivon.
- **A Rive de Gier** : au Laboratoire d'Analyse Médicale, 63 rue Jean Jaurès.

Nous avons également signé des conventions :

- **A Saint Paul en Jarez** avec La Maison Perce Neige.
- **A Saint Etienne** avec la CPAM 42, le CETAF (Centre Technique d'Appui de Formation des centres d'exams de santé).
- **A Saint Etienne** avec l'association d'étudiants Sainte-Barbe Rousse, du Campus La Salle.
- **A Aurec sur Loire** avec la Financière Rondy

J'ai eu le plaisir d'assister, le 28 janvier 2023, à la remise de 4 chèques dans les locaux **Handi'Chiens** de Marcy l'étoile, organisé par l'**Association Nationale des Bouchons D'Amour**, pour aider au financement de matériels pour des personnes et des enfants en situation de handicap, ainsi que pour éduquer et remettre gratuitement des chiens d'assistance à des personnes en situation de handicap.

Marc MERLE

Remerciements à tous les donateurs de nos communes



Dans un contexte national de difficulté à maintenir les participations au don de sang, les donateurs de nos communes font preuve d'un réel dynamisme et d'une bonne régularité dans leur participation aux collectes.

Après une bonne année 2022 (125 donateurs en moyenne par collecte), 2023 a déjà vu une bonne participation avec la venue de nouveaux et jeunes donateurs.

Si depuis quelques temps, les collectes de notre secteur sont régulières, nous le devons aux relais qu'assurent auprès de nos concitoyens les mairies, les écoles, les associations, les clubs, les commerçants, les entreprises, la presse et bien sûr les militants de l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole. L'ADSBB constitue dans nos communes un relais auprès de l'Etablissement Français du Sang (EFS) dans la chaîne des acteurs du don de sang.

Le rôle de l'Amicale

- Encourager les citoyens à donner leur sang en sensibilisant aux besoins en sang (maladies, accidents) : il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain et les besoins en sang sont constants (10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour mais, en France, seules 4 % des personnes en âge de donner le font).
- Organiser la préparation des collectes, accueillir et accompagner les donateurs avant et après le don.
- Fidéliser les donateurs et encourager les jeunes au don.

Pour donner son sang il suffit d'avoir entre 18 ans et 71 ans, peser plus de 50 kg et être en bonne santé. Une femme peut donner 4 fois sur 12 mois consécutifs et un homme 6 fois.

Information :

Michèle PEILLON :
06 78 45 18 03
Guy DUMAS :
06 70 96 73 77

Prochaines collectes 2023 :

Jeu 6 juillet :
Saint Martin la Plaine
Mardi 7 novembre :
Saint Martin la Plaine

Saint Jo'Rando

Après ces dernières années, où la pandémie nous a contraint à limiter nos activités, la saison 2022-2023 aura à nouveau été fertile en événements :

- Journée randonnée avec repas du midi dans une auberge,
- Tirage des rois,
- Journée avec randonnée le matin et repas suivi d'un après-midi récréatif,
- Week-end de Pentecôte à Super Besse,
- Repas au lycée hôtelier début juin,
- Sortie culturelle,
- Sans oublier les marches régulières les lundis et vendredis après-midi, ainsi que les marches à la journée les troisièmes dimanches du mois.

D'ici quelques jours, la journée de fin de saison permettra à tous de se retrouver avant la pause estivale.



Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances et nous vous rappelons que, si vous voulez nous rejoindre, nous serons heureux de marcher avec vous.

Si vous êtes intéressés, contactez le 06 51 41 83 99.

André THONNERIEUX



Association : Les Oubliés de l'A47

Qui sommes-nous ?

Des riverains de l'autoroute A47, directement concernés par les nuisances sonores et de pollution. Nous subissons chaque jour le passage de 80 000 véhicules sur cet axe Lyon - Saint Etienne. Nous militons pour obtenir des aménagements le long de cette autoroute.

Quelles solutions ?

A court terme, la seule solution est la construction d'un mur anti-bruit. C'est possible car les financements existent. Avec l'abandon du projet d'autoroute A45, l'État a décidé de réorienter les 400 millions d'euros prévus pour sa construction sur le réaménagement de l'A47.

Nos actions ?

Nous nous sommes constitués en association **Les Oubliés de l'A47**. Grâce à elle, nous allons à la rencontre des médias, des élus et des représentants de l'Etat pour porter nos revendications.

Venez nous rejoindre !

M. LEYNAUD, Président : 06 85 12 62 59
M. GAMBINO pour Saint Joseph : 06 52 34 18 36



Une médiathèque où il fait bon vivre

Nouvelles recrues

Tout l'équipe est très heureuse d'accueillir deux jeunes lectrices de moins d'un an qui ont pris leur carte d'adhérent et avec qui, nous l'espérons, nous partagerons un long chemin d'aventures littéraires ensemble.



Des projets réalisés et à venir :

• **Janvier 2023** : Nous avons renouvelé l'offre de lecture en allant dénicher 900 ouvrages à la médiathèque départementale de la Loire. Une journée très intense qui, sans les bénévoles, n'aurait pas pu avoir lieu. Des romans, des documentaires, des livres jeunesse, des CD et des DVD sont, depuis, à disposition pour tous les publics.

• 27 janvier 2023 : Prix Curieux Voyageurs

Accueil de Frédéric REBOIS, auteur d'un récit de voyages **Confluences**, un périple en Colombie à la rencontre des habitants.



• **Mars à juin 2023 : Prix littéraire Vivre Ensemble Tout un Art** avec le périscolaire par le biais de sa directrice, Wassila BELHADJ et une animatrice, Virginie VILET. Prix littéraire, proposé par la médiathèque avec l'UFCV et Familles Rurales, axé sur le voyage, la migration et qui permet à une dizaine d'enfants de voter pour un album jeunesse.



• Mai 2023 : Itinérances en Fête

Cette année le thème est **Les mondes imaginaires**. C'est reparti pour un mois de mai décoiffant. Une exposition sur Jules VERNES et deux ateliers en lien avec la **Cité du Design** ont rythmé cet événement.



• **Juin – Juillet 2023 : Partir en livres** avec des ateliers sur le thème de la liberté.

• 3 juin 2023 : Ciné en plein air

Organisé par l'association **Saint Jo s'Anime** en lien avec la médiathèque. Participer à une séance de ciné avec, en amont, des quizz, des animations et la possibilité de se restaurer sur place.

• **28 juin 2023** de 10h à 12h et **4 juillet 2023** de 13h45 à 16h
Petit débat philosophique et ateliers peinture.

• 21 juillet 2023 : Un vent de liberté

Avec l'accueil de loisirs : chasse aux livres et débat.

Dès la rentrée de septembre, des partages de lectures et des rencontres, une participation aux **Nuits de la Lecture**, un accueil de classes et des assistantes maternelles et bien d'autres surprises sont prévus.

Suivez-nous sur facebook et instagram
Médiathèque de Saint Joseph.

Ouverture :

- Lundi de 16h à 18h
- Mercredi de 15h à 18h
- Samedi de 10h à 12h.

Denise RIVIÈRE

Contact :
mediatheque@commune-saint-joseph.fr



Retour des services techniques à Saint Joseph

Retour sur l'histoire de notre SIVOM

Le SIVOM est né en 2019 de l'ambition de deux hommes, Christian FAYOLLE, Maire de Saint Martin la Plaine et Marc ROSIER, Maire de Saint Joseph. Il était question, à ce moment-là, de mettre en commun tous les moyens humains et techniques des deux communes pour ne faire qu'un, créer une force commune au service de tous. Quelle noble idée !

Un véritable challenge monté en fin de mandature, puisque les élections municipales du 15 mars 2020 allaient changer une très grande partie des élus et notamment les deux Maires.

Mutualiser est, à mes yeux, un état d'esprit tourné vers l'avenir. De nos jours, les budgets sont difficiles à maîtriser et les augmentations liées à l'inflation frôlent l'impossible. Tout le monde le constate partout, c'est un véritable phénomène de société.

Lorsque deux hommes entourés de leurs équipes font ce choix, ils laissent, selon moi, un formidable défi aux équipes qui leur succèdent avec la mission de venir bonifier cela, de l'améliorer sans cesse, d'analyser, d'argumenter et de travailler ensemble pour aller plus loin dans cette réalisation commune.

Construire un tel projet avec de nouvelles équipes demande beaucoup de sagesse et de patience. Cela nécessite aussi de l'acceptation dans le fait que l'expérience doit prendre place, cela nécessite obligatoirement un certain temps.

Mais les hommes passent et les belles idées restent lorsqu'elles sont menées avec l'ouverture d'esprit qu'il faut, ces idées se concrétisent et deviennent une réalité et une nouvelle feuille de route pour tous.

Le 30 juin prochain, nos services techniques reviendront sur notre commune. Est-ce un échec ? Très clairement je dis OUI. Je prends ma part de responsabilité comme nous devons tous le faire.

Je veux croire en l'avenir comme je le fais chaque jour qui passe. Aussi, nos quatre collaborateurs seront accueillis, comme un nouveau départ rythmé par un nouveau projet qui, je le sais, trouvera écho et fera naître les plus belles motivations. Notre matériel technique reviendra également, bonifié par différents achats, quatre véhicules seront également présents.

Je souhaite, par ces mots, vous rassurer. Nous avons les moyens de nos ambitions et nos services techniques assureront leurs missions comme ils l'ont toujours fait. Nous les engagerons à nos côtés et les ferons participer à la mise en place de nouvelles méthodes, à la construction de notre nouveau service. Je leur témoigne tout mon soutien et toute notre écoute.

Vous connaissez maintenant notre état d'esprit : c'est en engageant les personnes, nos collaborateurs et autres, que nous arriverons à créer les plus beaux projets et la plus noble des motivations. Fédérer reste notre plus bel atout.

Fabrice DUCRET

Centre Nautique : fermeture pour travaux

Le Centre Nautique Intercommunal André Chazalon fermera ses portes pour travaux le 29 mai prochain pour une durée de 4 à 5 mois.

C'est la première opération importante de travaux depuis l'ouverture du Centre Nautique en juin 2007 et il aura pour objectif de rendre l'équipement plus attractif et fonctionnel.

Période de travaux : de juin à mi-octobre 2023

Montant des travaux : 2 110 000 € TTC

Subventions attendues : 40 % DETR et REGION

Liste des travaux prévus :

- Réaménagement des vestiaires publics,
- Amélioration de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (nouveau sas d'entrée),
- Extension de la halle des bassins et installation d'un pentagliss trois pistes,
- Création d'un espace goûter intérieur,
- Création à l'extérieur d'une grande plaine de jeux aquatiques pour les enfants,
- Création d'une zone de restauration extérieure avec food-truck,
- Modification de l'arrosage des pelouses pour une utilisation des eaux de pluie.

Julien FREYCON



Vie économique

La Bella Piazza

Qui êtes-vous ?

Je suis Sandra TAGLIOLI, originaire de Saint Maurice sur Dargoire et, avec nos 2 enfants, nous habitons depuis 22 ans sur la commune de Saint Joseph.

Comment est venue l'idée de ce Food Truck italien ?

C'est un projet que j'avais en tête depuis une dizaine d'années car je suis une passionnée de cuisine et de pâtisserie et naturellement j'adore les échanges humains. L'obligation vaccinale contre le COVID est arrivée fin 2021 pour le personnel des structures médico-sociales, domaine dans lequel je travaillais en gestion du personnel. J'ai refusé cette vaccination et c'est donc le coup de pouce qui m'a décidé à me lancer dans cette folle, mais belle aventure ! J'ai plaisir, à présent, à faire découvrir au plus grand nombre des spécialités italiennes : **arancini, panzerotti, bruschetta, pâtes, risotto, plats typiques italiens, desserts...**

Tout est entièrement fait maison par moi, à partir de produits frais, locaux et en provenance d'Italie. J'ai à cœur de proposer des plats simples mais de qualité et surtout **faits maison** et toujours dans une grande convivialité. C'est d'ailleurs ce qui m'anime dans ce nouveau métier : les belles rencontres, les échanges vrais, les sourires, la simplicité des relations humaines tout simplement... Il en faut peu pour être heureux !



D'où viennent vos produits et où sont confectionnés les plats ?

Je travaille uniquement avec des produits frais et autant que possible locaux : par exemple le **GAEC des Alouettes** de Saint Joseph et la **Ferme du Crêt des Fées** à Duerne pour les légumes... Les produits italiens sont en provenance directe d'Italie par le biais d'un grossiste situé à Montagny.

Je possède une cuisine semi-professionnelle dédiée à mon activité au sein de mon habitation à Saint Joseph dans laquelle je passe beaucoup d'heures à cuisiner, mais quand on aime...



Avez-vous mis en place des partenariats ?

J'ai un partenariat avec l'ESAT du Gier de l'ADAPEI de la Loire pour la fourniture de bières locales fabriquées à l'ESAT. L'important est de favoriser et valoriser le travail des personnes en situation de handicap.

J'ai également un partenariat avec le Théâtre Cinéma Jean Carmet à Mornant, pour lequel je propose le repas aux spectateurs lors des soirées spectacles et concerts.

Où pouvons-nous vous retrouver ?

Je suis présente sur la **Zone d'Activité des Platières** à Mornant du mardi au jeudi de 11h30 à 14h.

Et bien sûr, **place de la Mairie** à Saint Joseph le vendredi de 18h30 à 21h.

Je propose des plateaux de mes spécialités pour apéro ou événements, Mon food-truck peut être privatisé pour des événements. J'essaie d'être éco-responsable en utilisant des emballages recyclables ou compostables, les contenants de mes clients sont aussi les bienvenus !

06 13 51 44 86

foodtruck@labellapiazza.fr

www.labellapiazza.fr

Damien LÈBRE



Vie économique

LAK Paysages

LAK Paysages est une entreprise implantée à Saint Joseph depuis 2016. Vous pouvez faire appel à ses services pour la conception, l'aménagement et l'entretien de vos espaces verts, que ce soit de petits ou de gros travaux.

Super nouvelle pour les amateurs de jolis jardins : les personnes faisant appel aux services de **LAK Paysages** pour l'entretien de leurs espaces verts peuvent bénéficier de **50 % de crédits d'impôt** sur la facturation.

N'hésitez plus, contactez Kevin à lak.paysages@gmail.com, au 06 65 72 35 40 ou sur son site internet www.lakpaysages.com.

Antoine CHOUVION



État civil

Naissances

- 9 novembre 2022 : **Alba SIEFERT**
- 16 novembre 2022 : **Romy BENAGOUNE**
- 16 novembre 2022 : **Anna PAVOUX**
- 18 novembre 2022 : **Maëlle BRIDIER**
- 4 décembre 2022 : **Ange, Georges BOINON**
- 29 décembre 2022 : **Sully ROUCHOUZE JUNIER**
- 10 février 2023 : **Maëline SOCCHI**
- 26 février 2023 : **Tilio CHANGEA**
- 28 mars 2023 : **Milan, Alexis CHOPARD BROSSARD**
- 14 mai 2023 : **Meyra, Fatma DAG**
- 16 mai 2023 : **Sacha MASCOLO**
- 31 mai 2023 : **Mattia PERRIER**

Baptêmes républicains

- 13 mai 2023 : **Milan et Nolan CHOPARD BROSSARD**

Mariages

- 1er avril 2023 : **Maria-Joquina DE OLIVEIRA et Joseph MARTORANA**
- 7 avril 2023 : **Maria Carmela LAZZARO et Thomas BERTOLONI**

Pacs

- 17 décembre 2022 : **Alexia BOULESTEIX et Thomas CUBERTAFOND**
- 12 avril 2023 : **Claudine GRANGE et Christophe SQUITIERO**

Décès

- 22 novembre 2022 : **Gérard BROSE**
- 5 décembre 2022 : **Michele GAMMINO**
- 10 décembre 2022 : **André CORON**
- 25 décembre 2022 : **Bernard DEPLAUDE**
- 27 décembre 2022 : **Patrick JULVE**
- 12 février 2023 : **Marie BROUILLET épouse DI MAURO**
- 12 février 2023 : **Giuseppe CAPUANO**
- 18 février 2023 : **Francine GARNIER épouse MINARRO**
- 28 avril 2023 : **Roger GRIVOLAT**
- 3 mai 2023 : **Vito FORTE**

Urgences

GENDARMERIE : 17 ou 04 77 73 22 07

POMPIERS : 18 - SAMU : 15

Pour les sourds et malentendants : 114

Ce numéro unique, national et gratuit est accessible par SMS, tchat, visiophonie ou sur l'application depuis les stores iOS et Android.

Accueil sans abri : 115

Centre anti poison Lyon : 04 72 11 69 11

Urgence pédiatriques (Hôpital Nord) : 04 77 82 80 80

Urgence maternité-gynécologie (Hôpital Nord) : 04 77 82 80 43

Urgence psychiatriques (Hôpital Nord) : 04 77 12 77 83

SOS Médecins : 04 77 33 30 30

Médecins de garde : 04 77 59 10 10

Chirurgiens dentistes de garde : 04 77 47 33 70

Urgence eau (Société Cholton) : 04 77 29 68 91

Urgence Services Techniques : 09 78 80 80 01

Pratique

École maternelle et primaire : 04 77 75 10 17

Pôle emploi ANPE-ASSEDIC : 3949

CAF Rive-de-Gier : 04 77 83 51 45

CPAM : 3646

Pôle Action Sociale (assistante sociale) : 04 77 83 01 30

Centre des impôts Saint-Chamond : 04 77 29 31 21

La Poste de Rive-de-Gier : 04 77 83 21 00

S.P.A. refuge de Brignais : 04 78 38 71 71

Transport

MON BUS (transport STAS à la demande) : 04 77 02 32 80

Santé

COVID-19 : 0800 130 000

Sida Info Service : 0800 840 800

SOS Drogue Alcool Tabac Info Service : 113

Fil Santé Jeunes : 0800 235 236

Violences et discriminations

Allo enfance maltraitée : 119

Femmes Info Services (SOS femmes battues) : 01 40 33 80 60

Victimes de discriminations raciales : 114

Maltraitance des personnes âgées : 0800 020 528

Violences conjugales : 3919

Coordonnées mairie

1 place de la Mairie - 42800 SAINT-JOSEPH

Tél : 04 77 75 07 53 / Fax : 04 77 83 77 15

E-mail : secretariat@commune-saint-joseph.fr

Permanence un samedi par mois de 9h à 11h sans rdv

Retrouvez les dates sur Illiwap et son agenda

Déchèterie de Tartaras

Route de Givors - Lieu-dit Combe Martin - 42800 TARTARAS

Tel : 0 800 882 735

1er avril - 31 octobre :

Périscolaire

En période scolaire, les lundi, mardi, jeudi, vendredi :

7h20 à 8h30 / 11h30 à 13h30 / 16h30 à 18h30.

Tel : 06 89 66 25 73

E-mail : periscolaire@commune-saint-joseph.fr

Accueil de loisirs et ados

E-mail : centredeloisirs@commune-saint-joseph.fr

Horaires de permanences de la médiathèque

Lundi de 16h à 18h

Mercredi de 15h à 18h

Samedi de 10h à 12h

Tel : 04 77 75 33 85

E-mail : bibliotheque@commune-saint-joseph.fr

Menu restaurant scolaire et portage des repas

Disponible sur l'application illiwap ou sur

www.commune-saint-joseph.fr

Bricolage, jardinage : règles à respecter ?

Horaires à respecter pour utiliser tondeuse à gazon, tronçonneuse ou perceuse :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les bruits, tapages injurieux ou nocturnes sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 3^{ème} classe forfaitaire (68 €) (article R623-2 du Code Pénal).

Les entreprises, doivent interrompre leurs activités entre 20h et 7h, les dimanches et jours fériés. Sauf en cas d'urgence.

La cité des Castors

Pendant une dizaine d'années, entre 1950 et 1960, dans plusieurs territoires français, se développèrent des réalisations originales que l'on baptisa « Castors », en référence à l'animal qui construit lui-même son logis élaboré.

Au sortir de la deuxième guerre mondiale, le déficit de logements, qui perdurait en France depuis les années 30, fut accentué par les destructions dues au conflit et par la forte augmentation de la natalité. S'imposa alors la priorité de la reconstruction. En outre, le parc immobilier se trouvait dans un mauvais état et sans confort, incapable de répondre aux besoins. On estime qu'il manquait 5 millions de logements à la fin de la guerre. Ni l'Etat, ni des sociétés privées ne purent remédier rapidement à ce problème. A partir de 1953, l'Etat développa une politique de construction significative, fondée sur des financements publics diversifiés, d'aide à l'investissement et d'investissements directs.

A Rive de Gier, les élus comptaient sur l'implantation de nouveaux logements sur le territoire du **Grand Pont**. En 1953, un projet de 100 logements populaires familiaux (LOPOFA) vit le jour mais ne fut effectivement achevé qu'en 1959. Le temps pressait pourtant pour tous ceux qui continuaient à vivre dans des locaux insalubres, à la limite de l'insalubrité ou trop exigus. Il fallait trouver des solutions alternatives à celles des HLM alors que l'appétence pour le logement individuel commençait de poindre. Les jeunes ménages les plus impatients ou les plus concernés se documentaient. Certains avaient probablement entendu parler d'opérations de constructions de logements individuels par les candidats à la propriété eux-mêmes qui se baptisèrent **Castors**, notamment à Pessac, près de Bordeaux, en 1948, ou encore à Sainte Foy lès Lyon, plus près de chez-nous, en 1950.

Dès qu'un nombre suffisant de candidats à l'auto-construction se signalèrent, la société **Les Castors Ripagériens** fut créée. L'une de ses premières actions consista à s'enquérir d'un terrain susceptible de recevoir une cinquantaine de maisons. D'une étendue de près de 3 hectares, le terrain, acheté pour un peu plus de 500 000 francs (à ses propriétaires : MM. CIZERON, SABOT et TORQUE), situé en majeure partie sur la commune de Saint Joseph (4 lots seulement étaient sur Rive de Gier), permettait aux Castors de projeter un travail en deux tranches :

- la première, baptisée **Clair logis**, débuta en 1952 par un lot de 24 maisons,
- la seconde, baptisée **Beauséjour**, démarra en 1955 avec 23 logis supplémentaires.

Sur le terrain choisi et tout autour, en dehors de la maison SABOT, qui fut démolie, et des bâtiments contigus des fermes CIZERON et TORQUE, la nature était vierge de tout bâti (au recensement de 1954, 12 personnes habitaient ce lieu). Des prés, des landes, quelques cultures de vigne et potagères occupaient le territoire. C'était la tranquillité assurée pour les futurs habitants tout en n'étant pas très loin de la ville, de ses commerces, ses services et, pour la plupart, de leurs activités professionnelles.

Avant de passer aux travaux proprement dits, on établit un cahier des charges à partir duquel l'architecte (cabinet DEFICIS et PIOTROWSKI) dressa le plan d'une maison identique pour chaque futur propriétaire déclinée en deux tailles, quatre et cinq pièces, suivant l'importance de la famille. Il fallut aussi établir un plan d'urbanisme pour l'ensemble des 47 logis.

Pour préparer ces constructions, la société des **Castors** se dota d'un règlement intérieur en septembre 1954 alors qu'ils votèrent les statuts en février 1955. Comme pour toute association, un bureau de six membres expédiait les affaires courantes ; quatre appartenaient au premier groupe de constructeurs et les deux autres au groupe suivant. Roger CHATARD avait été désigné président de la société des **Castors Ripagériens**, Antoine POUILLOUX vice-président, Victor DELEAU secrétaire, Claudius PUVY secrétaire adjoint, Jean CAIRE trésorier et Antoine FRANÇOIS trésorier adjoint. L'article 4 du règlement intérieur prévoyait le nombre d'heures mensuelles de travail à fournir sur le chantier en acceptant également « le concours bénévole de sympathisants ». L'article 5 stipulait l'obligation d'une assurance décès pour chacun qui s'engageait en outre « à terminer la construction de la maison » du sociétaire décédé, le cas échéant. L'article 8 précisait par ailleurs, « en matière d'accidents survenant aux associés, l'association contactera une assurance individuelle pour chacun des Castors et une assurance aux tiers ». L'article 6 indiquait que « les maisons seront construites d'après les plans déterminés par l'architecte de la société » tenant compte « des normes fixées par la législation sur les Habitations à Loyer Modéré ». Dès le départ, il était prévu que ces logis seraient uniquement destinés à l'habitat et non à l'exercice d'un commerce (article 9). Enfin, une commission technique assurerait la bonne marche du chantier et pour chaque jour les conditions de travail seraient fixées par le chef de chantier.

Avant de commencer les constructions, il était nécessaire de nettoyer le terrain. Il fallut déraciner quelques arbres, détruire quelques cabanes et abris anciens en pierre ou en pisé, mettre à bas des murets qui n'avaient plus d'utilité ; ces tâches requéraient le concours du plus grand nombre et occupèrent aussi bien les Castors du premier groupe de maisons dès 1954 que ceux du second groupe un peu plus tard. Le terrain assaini, on passa à la construction proprement dite. Pour bâtir le rez-de-chaussée et les pignons des maisons, on utilisa le béton armé, à l'étage on employa du mâchefer. Des entreprises spécialisées dans le bâtiment se chargèrent des plus gros travaux. Les futurs propriétaires prirent en charge le reste des tâches, parmi lesquelles les plus ingrates. Manier le pic, la pelle et la truelle, guider le marteau-piqueur, creuser les fondations, malaxer le ciment, traîner les brouettes, transporter les moellons, les briques et les tuiles, poser les conduits d'assainissement, couvrir de tuiles les charpentes, etc... Parfois, par grosse chaleur, parfois sous la pluie, par tous les temps... ce labeur finissait par endolorir les muscles et les articulations. La solidarité des Castors adoucissait la rudesse de la besogne qu'ils s'imposaient.

Pour faciliter les transports de charges pesantes, ils posèrent des rails provisoires sur lesquels ils roulèrent plus facilement les matériaux lourds, grâce à un wagonnet.

Si les associés tentaient de vivre et de travailler dans une entente cordiale, il arrivait que des tensions surviennent parfois au cours d'opérations malaisées ou très pénibles, mais elles trouvaient forcément un apaisement lorsque les obstacles étaient surmontés et dans le plaisir de se retrouver ensemble. « On se disputait souvent, on se réconciliait toujours (1) ». Quand ils s'accordaient une petite pause, le plaisir de se trouver ensemble à dominer les embûches de leurs travaux se lisait sur leur visage.

SAS BRUYAS ADJ
Création paysagère
Accès, Terrasse
Maçonnerie décorative
Entretien de jardins

Loïc BRUYAS
06 23 42 24 22

Ce contentement augmentait d'autant plus qu'une maison, puis plusieurs autres se finissaient et que l'avancement des suivantes progressait. Bâti son propre logis et participer à la construction de celui de ses associés donnaient réalité au rêve, à ce qui avait été une forme d'utopie. Les maisons du premier groupe étaient à quatre pans et celles du deuxième à deux pans. Certaines maisons de chaque groupe se distinguaient par la présence d'un parement de granit des murs du rez-de-chaussée dont il se dit que c'est l'entreprise MARREL qui l'avait pris en charge.



Vers le milieu de la décennie 1950-1960, la durée légale du travail était de 40 heures par semaine, mais la durée effective s'établissait plutôt aux environs de 45 heures. Pour que le chantier de construction des 23 maisons se déroule au mieux, les adhérents Castors de Saint Joseph avaient fixé à 45 heures mensuelles la durée de travail à fournir par chacun (soit un peu plus de 10 heures par semaine) à laquelle s'ajoutait une semaine prise sur les congés annuels (2). Dans les faits, et notamment en hiver, les Castors travaillaient sur le chantier plutôt le samedi. Durant plusieurs années, tout ce temps passé à la construction impliquait leur absence dans leur vie familiale. Il faut donc aussi saluer leurs épouses qui, si elles ne s'adonnaient pas aux lourds travaux du chantier, en supportaient néanmoins des conséquences et témoignaient elles-aussi d'une solidarité à toute l'équipe.

Dès le début de la deuxième série de construction, le président des Castors contacta la mairie de Saint Joseph pour un échange de terrains avec la commune, de façon à simplifier l'aménagement de leur espace. Le 17 octobre 1954, Antoine JULLIEN étant maire, le conseil municipal accepta cette solution : « Cette demande semble devoir être accueillie favorablement, la commune ayant intérêt à faciliter de nouvelles habitations qui amélioreraient la crise de l'habitat, le chemin abandonné étant largement compensé par l'utilisation publique d'une voie plus spacieuse. » La commune céda 187,30 m² aux Castors alors que ces derniers lui abandonnaient 340 m².

C'est en 1955 que se constitua le deuxième groupe de Castors dans le prolongement du premier, comme prévu dès le départ. Un plan général avait été dressé dans les grandes lignes incluant les voies de circulation à l'intérieur de la cité, le réseau d'eau, d'assainissement, de gaz et d'électricité. Cette équipe de 23 familles s'appuya sur le règlement intérieur adopté le 16 septembre 1954. En examinant l'âge et la profession de chacun des futurs propriétaires, on peut déduire la composition sociale des Castors. Ils représentaient une population jeune puisque on comptait 4 hommes de moins de 30 ans (17,4 %), 15 âgés entre 30 et 35 ans (65,2 %), soit 82,6 % âgés de 35 ans ou moins, et seulement 4 hommes de plus de 35 ans (17,4 %). Côté professionnel, 18 étaient ouvriers (dont 6 ajusteurs, 2 électriciens, 1 mécanicien, 1 maçon), 2 étaient employés, 2 étaient de l'enseignement et on ne dénombrait qu'1 commerçant.

Chacun apporta ses compétences professionnelles et personnelles pour un volet ou un autre du travail, qu'apprécieraient ses compagnons. La plupart travaillaient chez MARREL, à SFR et à la verrerie BSN qui étaient les plus grosses entreprises ripagériennes du moment. Parfois un des employeurs contribua à l'histoire des Castors en offrant quelques matériaux utiles au chantier. Tout à leur tâche, ils jetaient tout de même un œil sur leurs concurrents professionnels qui, à une encablure de là, bâtissaient les HLM de La Roche et, à coup sûr, ils se sentaient fiers de leur chantier coopératif qui avançait.

La majorité des futurs habitants était d'origine modeste avec des revenus limités. Il leur était presque impossible d'obtenir un prêt bancaire. Trouver d'autres solutions financières devenait indispensable. Heureusement, en 1949 le Ministère de la Reconstruction avait reconnu l'apport-travail comme relevant de l'apport personnel des candidats à la propriété. La valorisation en argent de cet apport en travail s'ajouta significativement à leurs simples économies et leur permit de bénéficier d'un prêt bancaire dans de bonnes conditions financières auprès du Crédit Immobilier et de la Caisse d'Allocations Familiales auquel s'ajouta la contribution patronale du 1 % logement. En outre, dès le départ du chantier (mars 1955 pour le deuxième groupe), chacun s'engagea à verser à la caisse commune 5 000 francs (article 3 du règlement intérieur), chaque mois et jusqu'à la fin de la construction en septembre 1957. Ces versements auxquels s'ajoutèrent divers ajustements aboutirent à un total de 245 000 francs. Comparé au salaire mensuel moyen d'un ouvrier qui, en 1955, était de 34 000 francs et celui d'un employé de 40 500 francs, cette mensualité en représentait 12 à 15 %. Une fois la maison terminée, le compte atteignit la somme de 2 250 000 francs, suivant les modifications que chacun pouvait apporter au plan original. Cette somme représentait donc l'équivalent d'au moins 65 mois de salaires, sans compter les remboursements mensuels des intérêts des emprunts qui pouvaient durer jusqu'à 15 ans ou plus. Ce fut cependant une très bonne opération économique car, dans les années qui suivirent, d'une part les salaires furent significativement augmentés en mai 1968 et, d'autre part, l'inflation éroda la valeur des remboursements.

En avril 1956, les Castors obtinrent de la commune sa participation aux frais du réseau d'eau potable pour leur cité, 1 200 000 francs (3), à charge pour chaque lotisseur de régler à la commune une surtaxe annuelle (4) de 1 200 francs pendant vingt ans. En avril 1959, le Maire intervint afin qu'un électricien installe l'éclairage automatique des rues de la cité. L'année suivante, la cession de la voirie des **Castors** à la commune fut actée, mais n'intervint qu'en juin 1964. A partir de cette date, la collectivité publique assura l'entretien des voies de la cité. Cette cession permit la réalisation du goudronnage des routes qui étaient auparavant en terre battue.

Un beau jour de 1958 (en 1956 pour la première tranche), les maisons terminées, les Castors se retrouvèrent chez un notaire de Saint Etienne qui leur distribua les documents de propriété de leur maison et terrain. Chacune de ces maisons, d'une surface d'environ 80 m², était installée sur un terrain d'environ 700 m² dans lequel légumes, fleurs et arbustes prirent vite leur place. Il fallut encore aménager murets d'enceinte, allées et escaliers extérieurs et, là encore, l'entraide prima entre voisins. Suivant son nombre d'enfants, chaque famille avait choisi un appartement de 4 pièces (salle de séjour et 3 chambres) ou 5 pièces (1 chambre supplémentaire), doté de tout le confort nécessaire (cuisine au gaz de ville, salle de bain, eau courante et eau chaude, W.C., chauffage central avec radiateurs en fonte et chaudière à charbon, baies de dimensions convenables assurant une bonne clarté, sous-sol).

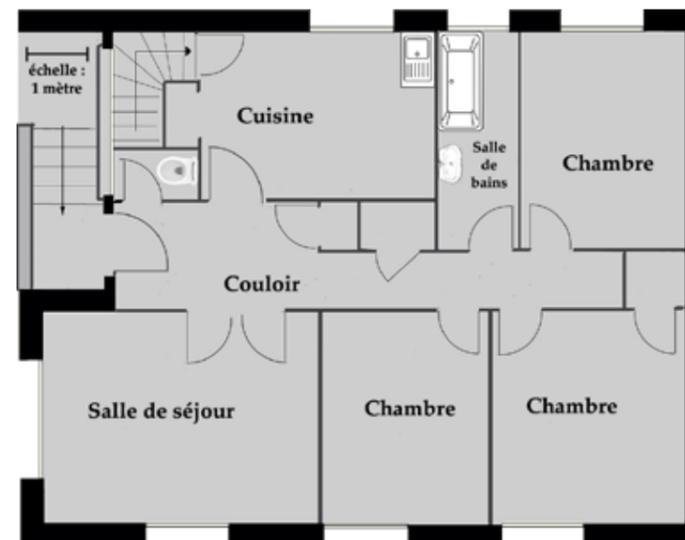
Chaque famille put emménager en prenant possession de sa maison construite de ses mains, son intelligence, sa volonté, malgré la fatigue passagère ou plus durable, les difficultés qu'il avait fallu surmonter et qui furent maîtrisées grâce à la collaboration et l'entraide entre Castors. Ce fut au tour des enfants, tous à peu près du même âge, de devenir des copains et d'animer le quartier de leurs jeux.

Cette belle aventure fut audacieuse, humainement riche et réussie. Elle contribua à forger le caractère de chaque Castor, un compagnonnage durable et un sens de l'intérêt collectif. Dès 1959, Claudius PLUVY et Jean CAIRE furent élus conseillers municipaux durant deux mandats. En 1971, ce fut le tour d'Aurelio CANTORI et en 1977 Charles HÉMAIN devint maire de la commune pour un mandat tandis que Joseph BONNEL et Raymond VOURLAT devenaient conseillers municipaux pour deux mandats. Bernard BARBAROUX et Joseph GERMANI furent élus à leur tour en 1989 pendant le second mandat de Maire de Marguerite COUCHOUUD et le restèrent lors du premier mandat de Maurice BONNAND. La **Société des Castors Ripagériens**, n'ayant plus d'objet, fut dissoute le 9 octobre 1965 devant Me Roger LÉRISSE, notaire à Saint Etienne.

Dans la plupart des autres opérations Castors, sur l'ensemble du pays (Poitiers, Angers, Saint Nazaire, Nantes, Pessac, Quimper, Saintes, etc...), on put considérer que la main-d'œuvre **Castor** représentait 25 % du coût théorique de la construction, une belle économie pour ceux qui s'y livrèrent. Au delà de cet aspect budgétaire, les **Castors de Pessac**, les précurseurs de 1949 déclaraient « Nous ne bâtirons pas chacun notre maison, mais nous bâtirons ensemble notre cité. » Dans toutes ces opérations, notamment à Saint Joseph, cette exigence de coopération était bien présente dans les esprits. Lorsque vers la fin de la décennie 1950-1960, la construction de logements HLM battait son plein et que l'accession à la propriété se développait, le mouvement d'auto-constructions des Castors se ralentit et s'éteignit quasiment. Les politiques publiques en faveur du logement prirent le relais. Sur notre territoire, les bâtiments de **la Roche** bientôt suivis par les HLM du **Grand Pont** et la multiplication de lotissements proposèrent des centaines de logements modernes à ceux qui

vivaient encore dans des logis trop petits et loin de l'hygiène et du confort. Il n'y a pas lieu ici de considérer les désagréments et désillusions que des barres immenses de logements collectifs et des tours très hautes causèrent plus tard à leurs occupants.

Soixante-dix ans après la naissance de **la cité des Castors**, ses infrastructures ont besoin de réparations conséquentes et de quelques modifications. Cela va concerner la réalisation de nouveaux réseaux de distribution d'eau et d'assainissement, l'enfouissement des lignes électriques, téléphoniques et l'installation du haut débit, puis la réfection complète des voies routières. Vaste chantier mené par la municipalité et Saint Etienne Métropole. Ces travaux engagés en janvier 2023 devraient durer 15 mois.



Au moment où les démarches participatives et coopératives prennent de l'ampleur dans de nombreux domaines (ateliers partagés, besoins sociaux et culturels, financement de projets, enseignement et formation, création d'entreprise, etc...), alors qu'existe aussi un manque de logements et que les prix de la construction sont élevés, ne verrons-nous pas se lever de nouveaux **Castors** ?

Merci à Andrée et Dominique GILLIER, Bernard BARBAROUX (enfants de Castors et résidents), Francine GERMANI (résidente

depuis l'origine qui a conservé les photos qui illustrent cet article), Nicole BERTHOLAT (voisine des Castors), Danielle PETIOT (Castors de Saint Etienne) et plus particulièrement à Dominique GILLIER pour ses apports théoriques et ses instantanés vécus.

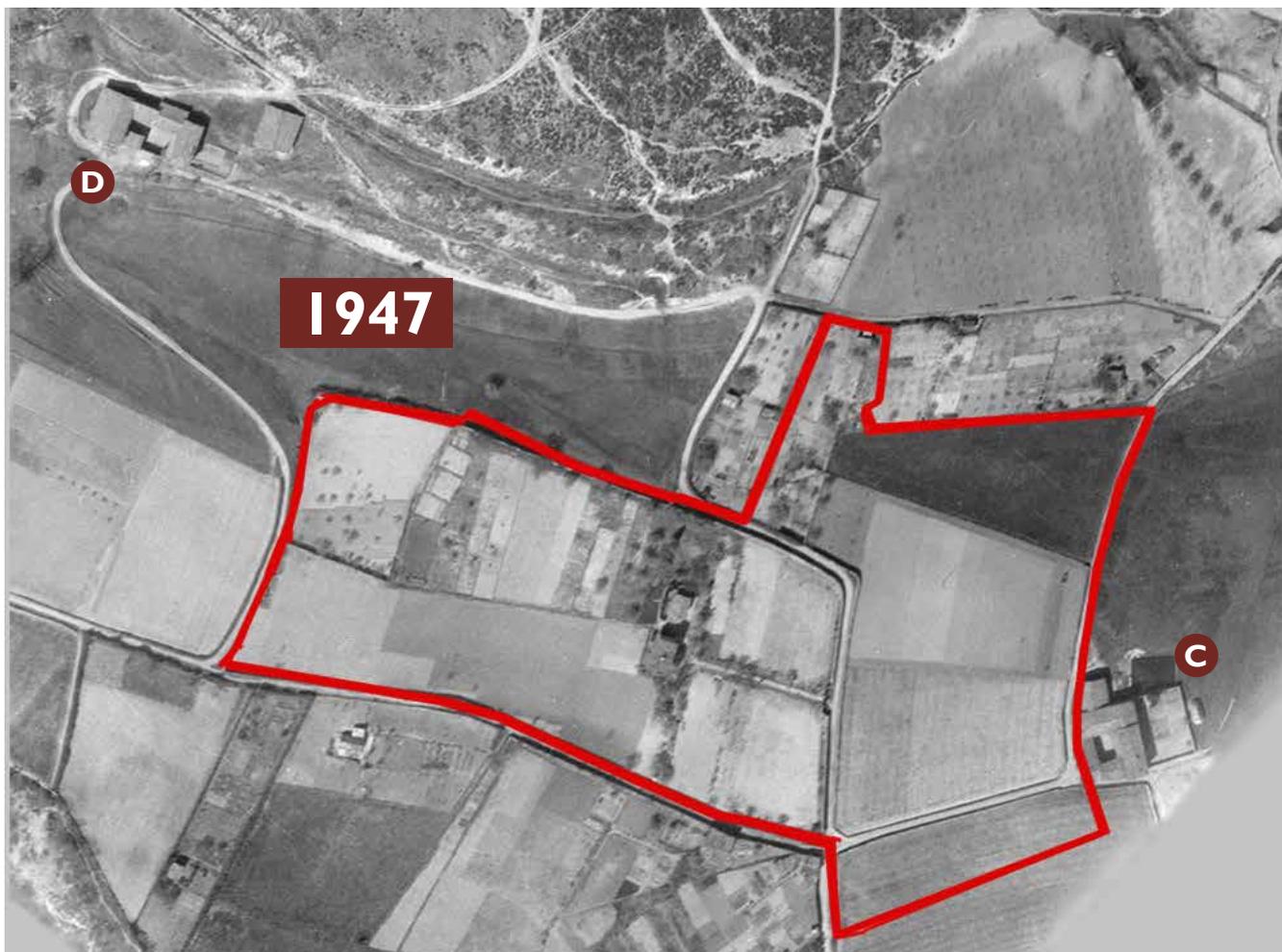
Joseph COLOMB

Sources :

- Maurice VILANDRAU, **L'étonnante aventure des Castors**, L'Harmattan, 2002
- Jérôme GIMENEZ, **Rive de Gier au fil des années, 1946 à 1960**, ARRH, 2009

Notes :

1. Les Castors de Villebœuf le Haut (Saint Etienne), brochure du cinquantième anniversaire (1954-2004), page 9. Les Castors stéphanois comme ceux de Saint Joseph eurent des moments où les nerfs craquaient devant la dureté, l'ampleur du travail et les difficultés imprévues, mais tout se finissait dans la concorde et la solidarité retrouvées.
2. Les congés payés ne duraient que deux semaines à cette époque. C'est dire que le temps de repos annuel des Castors restait bien faible.
3. La commune couvrit cette dépense par un emprunt en octobre 1956.
4. C'était une façon de soulager la dépense de la commune pour seulement une petite partie des habitants. Mais lorsqu'un plan général d'adduction d'eau élaboré pour l'ensemble de la commune fut voté, le conseil municipal, au cours de sa réunion du 7 novembre 1962, supprima cette participation des habitants des Castors qui n'avait plus lieu d'exister.



CITÉ DES CASTORS

Un peu avant 1950, l'emplacement des **Castors** (zone en rouge sur les photos) ne contient que des parcelles agricoles, des jardins et une seule maison (SABOT) qui sera détruite pour laisser place aux constructions des **Castors**. A la fin des travaux des **Castors**, peu à peu, d'autres bâtiments vont peupler le quartier.

Légende :

A : Autoroute

C : Ferme CIZERON

D : Ferme DEPLAUDE
(lieu-dit des Peschures)

